



Voilà, voilà, voilà!

Il est question de "La Fête du Saguenay" cette semaine. Il y a eu quelques manifestations au cours de la semaine et nous vous en parlons de long en large cette semaine. Votre Cahier des arts inaugure également une nouvelle chronique, "Du nord au sud" que cela s'appelle! Si vous voulez en savoir plus, empresses-vous de feuilleter votre cahier. Il est aussi question du livre de Normande Vasil ainsi que du premier roman de Normand Gilbert. Comme d'habitude, il y a un peu de tout! Cela afin de mieux vous renseigner, de mieux vous dire l'actualité artistique de la région.

## DOSSIER



Le Dossier de cette semaine présente le travail fait par un journaliste noir, Agbessi Buagbe, dans le cadre de son stage au QUOTIDIEN. Il s'agit du compte rendu d'une rencontre qu'il a eue avec un groupe de pères blancs qui demeurent présentement au poste d'animation de Chicoutimi. Agbessi fait partie d'un groupe d'une soixantaine de diplômés d'universités francophones terminant leur stage en journalisme au Québec.

**La Fête du Saguenay**

Aujourd'hui

**10h00:** Arrivée des 14 pionniers en bateau, à l'arrière du monument des 21. Ils seront stationnés toute la journée en face du magasin X. Gagnon & Fils de Grande-Baie.

**18h30:** Défilé de chars allégoriques et gardes paroissiales dans les rues.

**20h00:** Cérémonie au monument. Remise de décoration et présentation de la famille honorée.

**20h00:** Soirée des Chevaliers de Colomb du 4e degré.

**21h30:** Soirée spéciale en l'honneur de la famille honorée à l'école Saint-Marie de Port-Alfred.

Demain

**10h00:** Défilé à la base de Bagotville.

**10h00 à 16h00:** Spectacle aérien à la base de Bagotville.

**20h00:** Buffet froid et soirée de danse saguenayenne clôturant la Fête du Saguenay à l'ancienne école Sainte-Marie de Port-Alfred.

## SOMMAIRE

|                      |      |
|----------------------|------|
| — Arts et spectacles | C 1  |
| — Annonces classées  | B 8  |
| — Bandes dessinées   | D 3  |
| — Bourse             | B 7  |
| — Bridge             | B 9  |
| — Cinéma             | C 8  |
| — Décès              | B 11 |
| — Echecs             | C 9  |
| — Finance            | B 6  |
| — Horoscope          | B 9  |
| — Mots croisés       | B 8  |
| — Mot mystère        | C 9  |
| — Patron             | B 8  |
| — Sports             | B 1  |
| — Télévision         | C 2  |

## MINI-LOTO

17 - 28428

11 - 70191

16 - 29356

35 - 94129

## Fermeture du centre de recherche

# Québec incite l'Alcan à réviser sa décision

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a affirmé hier à l'Assemblée nationale, qu'il avait obtenu de la direction de la compagnie Alcan qu'elle reporte à mardi prochain sa décision de relocaliser à Kingston le centre de recherche de la compagnie à Arvida.

Répondant en effet à une intervention du chef de l'opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, qui le pressait de contrôler davantage les gestes de ses collègues du Conseil des ministres qui, soutenait M. Lévesque, agissent souvent de façon à nuire au développement économique, le ministre Tremblay a alors fait part du dernier développement intervenu dans le dossier.

M. Tremblay avait plutôt soutenu que le gouvernement "ne peut pas empêcher toutes les fermetures ou faillites d'usines et d'entreprises qui surviennent annuellement au Québec".

Il a poursuivi toutefois en disant qu'il avait fait savoir aux dirigeants de l'Alcan qu'il jugeait "inadmissible" que la compagnie Alcan, ait prise une telle décision relative à la transformation et aux recherches scientifiques, après avoir conclu les accords avec les ministres des Finances et de l'Énergie, MM. Jacques Parizeau et Guy Joron, sur les redevances pour l'exploitation des ressources hydrauliques.

Plus tard dans son discours, le ministre de l'Industrie et du Commerce devait promettre de maintenir des pressions fermes pour conserver les industries au Québec.

Entente

Il a été impossible, cependant, d'ob-

tenir quelque commentaire du ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, sur la décision d'Alcan et sur les mesures que le gouvernement pourrait envisager de prendre pour amener la compagnie à revenir sur sa décision.

Dans le cas de la compagnie Alcan, les "pressions fermes" auxquelles a fait allusion le ministre Tremblay peuvent uniquement porter sur les redevances hydro-électriques versées au gouver-

nement, redevances qui, on le sait, ont été haussées au dernier budget.

Rencontre

Pour contre, tout semble indiquer que le ministre Tremblay ait été un des seuls, sinon le seul, à connaître l'intention d'Alcan de reporter jusqu'à mardi prochain sa décision, puisqu'un porte-parole du ministre de la Justice et député de Chicoutimi, Marc-André Bédard, annonçait hier que ce dernier avait

pu obtenir pour vendredi prochain, une rencontre avec le président d'Aluminium Canada, M. David Culver.

Le porte-parole a précisé que les députés de la région assisteraient probablement à la rencontre, mais a émis des réserves sur la présence d'autres ministres du Cabinet Lévesque.

En aucun moment il n'a fait allusion à un report de la décision de relocaliser le centre de recherche.



MEILLEURE VUE — Un constable de police de Calgary, Mag Housken, dirige la circulation dans cette ville, du haut du coffre-arrière de sa voiture-patrouille à la suite d'un accident

mineur de la circulation. Il est monté sur sa voiture afin que les automobilistes le voient mieux.

(Téléphoto PC)

## Selon un médiateur d'Assen

## Risque d'une guerre civile

ASSEN (AP) — L'un des médiateurs qui poursuivent le dialogue avec les extrémistes moluquois a mis en garde vendredi contre le risque de voir une véritable guerre civile éclater si aucune solution n'intervient pour mettre fin à la situation qui se poursuit depuis 19 jours.

Dans une déclaration lue à la télévision en son nom et en celui de Mme Josina Soumokil, qui l'assiste dans ses efforts, le Dr Hassen Tan a souligné que devant la grave situation créée par l'attitude obstinée des deux parties, les Hollandais doivent être avertis de la gravité fatale des résultats que la situation pourrait entraîner.

"Une escalade à De Punt", le vil-

lage situé près du train arrêté en rase campagne, "signifierait une guerre civile entre les Hollandais et les 40.000 Moluquois qui vivent dans le pays", a-t-il dit. "Nous lançons un appel solennel aux deux parties" pour qu'elles trouvent une solution permettant de régler leur différend et de vivre dans la paix.

Le Dr Tan n'a pas dissimulé que l'intransigence manifestée par le gouvernement néerlandais est à son avis autant à blâmer que l'attitude des extrémistes. "Nous sommes allés à la dernière entrevue les mains vides", a-t-il dit. "Nous n'avons pas réussi à convaincre le gouvernement hollandais du caractère sérieux et inflexible

des buts poursuivis par les jeunes gens."

Pour le Dr Tan, les efforts de médiation ont été un échec total et "nous sommes actuellement au point mort".

A La Haye, le premier ministre, M. Joop den Uyl, a convoqué ses principaux ministres en session extraordinaire, après avoir évoqué l'affaire au cours de la réunion hebdomadaire de l'ensemble du gouvernement.

Alors que la journée touchait à sa fin, le seul contact avec les terroristes avait été établi par le Dr Dick Mulder, un psychiatre officiel qui suit l'évolution de la crise depuis le 23 mai.

Une porte-parole du ministère de la Justice a déclaré que la conversation

téléphonique qu'a eue le praticien avec le commando du train a porté sur des problèmes matériels et certaines "autres choses", sans préciser lesquelles.

De son côté, le gouvernement a clairement indiqué qu'il n'hésitera pas à avoir recours à la force contre les terroristes si la situation devient intolérable. Le porte-parole du ministère de la Justice a répété vendredi qu'il "ne pourra pas être toléré que ce siège se poursuive de semaine en semaine".

Totalemment d'accord

Des commandos d'élite et des fusiliers-marins sont toujours en position à à peine 100 mètres du convoi ferroviaire immobilisé au milieu d'une prairie, près de Glemmen, à plus de 10 km au nord d'Assen.

Le porte-parole a refusé d'indiquer si un délai maximum avait été fixé pour tenter une intervention armée contre les Moluquois du sud au cas où la médiation échouerait.

Selon des rumeurs qui circulaient vendredi, le commando du train utilise peut-être un émetteur à ondes courtes pour entrer en contact avec d'autres Moluquois de la région. Le porte-parole gouvernemental n'a pas écarté cette hypothèse, qui n'a cependant pas été confirmée par les spécialistes des communications de l'armée.

Dans les milieux gouvernementaux, on admet le fait que certains parents des otages — "un très petit pourcentage" — veulent pouvoir s'opposer à tout recours à la force contre les terroristes.

Nous sommes totalement d'accord avec la manière dont le gouvernement mène l'affaire", avait pourtant déclaré, jeudi, un homme à la chevelure grisonnante, au cours d'une conférence de presse donnée par les parents des otages.

Autre nouvelle en page A 2

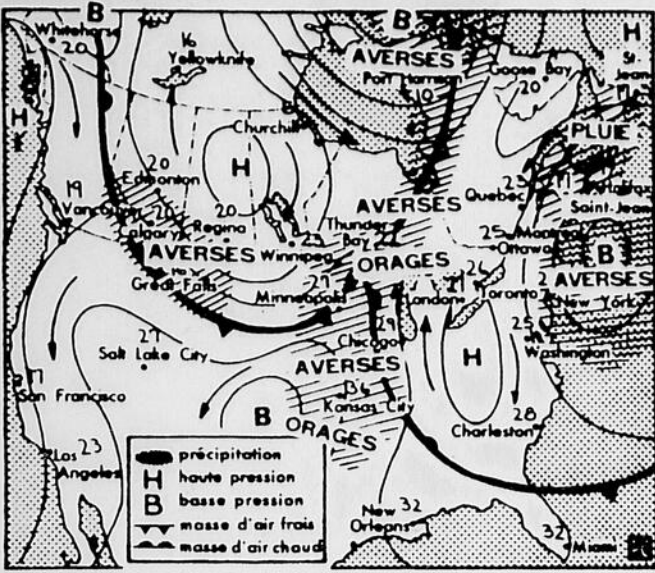


HOPITAL DE CAMPAGNE — La Croix-Rouge a préparé son hôpital de campagne près d'Assen où des terroristes sud-moluquois détiennent quelque 55 personnes dans un train détourné il y a 19 jours. Le gouvernement a déclaré qu'un plan d'attaque pourrait être élaboré pour prendre d'assaut

le train et l'école où les terroristes détiennent trois professeurs et un directeur si l'un des otages était blessé ou si la patience des autorités était à bout. Un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré, hier, que les efforts pour délivrer les otages étaient dans une impasse.

(Téléphoto PC)

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Prévisions de la météo pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, communiquées par Environnement Canada pour la journée de samedi, avec un aperçu pour dimanche.

**Outaouais, Montréal et sud des Laurentides** — Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 25. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

**Abitibi et Pontiac Temiscamingue** — Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 25. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

**Chibougamau, Haute-Mauricie et nord des Laurentides** — Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 22. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

**Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'est** — Nébulosité variable. Vents modérés par moments, dans les régions près du fleuve. Maximum près de 20. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

**Lac St-Jean** — Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 23 pour le Saguenay et 26 pour le Lac St-Jean. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi d'averses.

**Rimouski, Baie-Comeau et Sept-Îles** — Nuageux avec éclaircies. Vents modérés par moments. Maximum 16 à 18, sauf près de 13 à Sept-Îles. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

**Gaspésie** — Nuageux avec possibilité d'averses, surtout en fin de journée. Vents modérés. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses.

# Le Mouvement des caisses d'entraide économique se répandra en Acadie

**ALMA** — Le Mouvement des caisses d'entraide économique se répandra jusqu'en Acadie, et une première serait fondée dès cet été dans la région d'Edmonston au Nouveau-Brunswick. Un groupe de personnalités de cet endroit a en effet visité Alma récemment, et est retourné à Edmonston décidé plus que jamais à appliquer la formule de l'entraide, selon le texte publié dans un journal de l'endroit il y a quelques jours.

La première caisse d'entraide du Nouveau-Brunswick couvrirait le nord-ouest de cette province, et d'autres institutions seraient ensuite fondées dans les agglomérations francophones des Maritimes. Une fédération serait même mise sur pied éventuellement, celle qui existe au Québec n'ayant pas juridiction ailleurs que sur son territoire.

Les dirigeants de la fédération québécoise collaborent toutefois à l'élaboration des structures de mise en place, et ont même rencontré récemment les ministres francophones du gouvernement de cette province, pour expliquer comment au Québec, on a articulé cette institution.

A lire l'article du journal Le Madawaska, on se pense-rait à Alma dans les années 60, puisqu'on y parle du développement économique régional par les gens de la région eux-mêmes, des diners d'affaires, du développement in-

dustriel et commercial, du rôle complémentaire des caisses d'entraide par rapport aux caisses populaires, bref, on se prépare à fonder la-bas des répliques des caisses d'entraide du Québec.

## Problèmes de sténo au procès de Massé

par Guy Bergeron

**ROBERVAL** — Le procès de Jacques Massé, un individu de Montréal, accusé du meurtre de M. Gérard Laurendeau survenu le 7 novembre dernier à Mistassini, a été ajourné à lundi, 10h00.

En effet, hier matin la cour n'a pu siéger, puisque comme le mentionnait le juge Yvan Migneault de la Cour supérieure, les problèmes administratifs ne sont pas réglés.

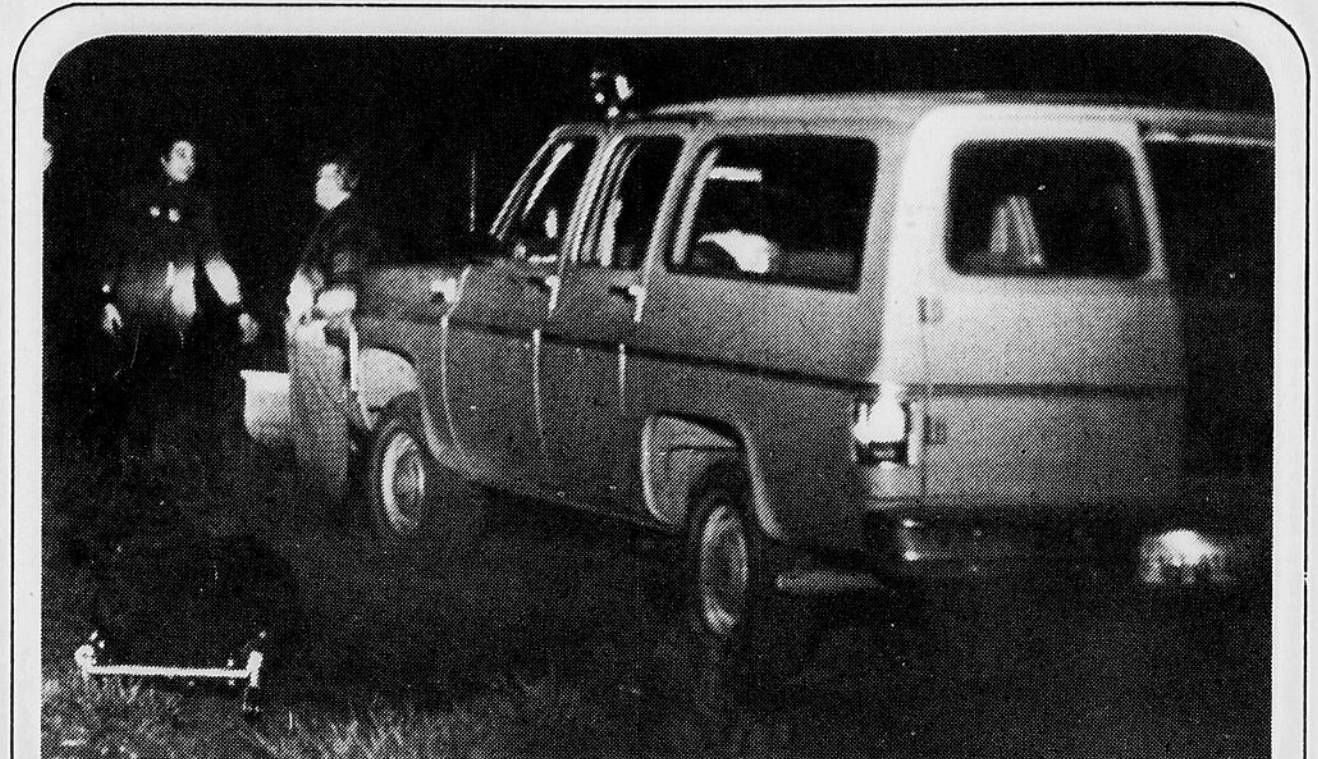
Un problème de transcription de notes stenographiques est venu faire perdre la journée d'hier.

En effet, les stenographes ont été dans l'impossibilité de remettre la transcription au complet de la journée de jeudi, et Me Mario Biloiseau de même que Me Denis Dionne, procureurs de la défense comme de la couronne ont exigé des notes pour continuer.

Toutefois, nous avons appris que ce n'était pas un problème majeur puisque M. Marcel Fortin, protonotaire-adjoint à Roberval était disposé à prendre toutes les mesures pour que la cour fonctionne avec célérité, mais comme toute l'administration relève en grande partie du directeur régional des greffes, la décision se prend à cet endroit. Le juge Migneault a déclaré à Chicoutimi, sans équivoque: "Ce n'est pas normalement la préoccupation du juge mais la je vais m'en occuper et je m'en suis déjà occupé."

Avant de quitter les jurés, le juge Migneault les a assurés que ce qu'il importait, c'est que tout soit bien organisé et que dès lundi, la cour pourra fonctionner sans embûche.

Lundi, Denis Tremblay le témoin-vedette sera à nouveau sur la sellette à la reprise des auditions.



**NOYADE** — Le jeune Yvan Houde s'est noyé à 25 pieds de la rive, à un endroit où l'eau atteint une profondeur de 15 pieds.

## Un jeune homme de 17 ans se noie au lac Clair

**LAC CLAIR** — Un jeune homme de 17 ans, Yvan Houde, du 24, de la rue Morin à Petit-Saguenay, s'est noyé jeudi soir vers 20h00, après avoir perdu pied et chuté de l'embarcation dans laquelle il prenait place au lac Clair, à Saint-David-de-Falardeau.

Le jeune Houde effectuait une excursion de pêche en compagnie d'un copain Bernard Vaillancourt, du 702, des Eudistes à Chicoutimi, lequel n'a pu le secourir.

Mandés sur les lieux, les plongeurs de la maison Gravel & Fils repêchaient le corps du noyé quelque temps plus tard.

Les deux jeunes ne portaient aucune ceinture de sécurité et le jeune Houde s'est noyé à 25 pieds de la

rive, où le lac atteint une profondeur d'une quinzaine de pieds.

### Noyade incertaine

Par ailleurs, à Alma, un cadavre dont on n'est pas certain s'il est d'origine humaine, a été transporté hier à Québec, pour identification, après avoir été trouvé dans la Grande-Décharge, à la hauteur du pont Ile Maligne, à Alma.

Au début, en raison de la forme du cadavre et de pièces de tissu qui l'enrobaient, on a cru qu'il pouvait s'agir d'une personne. Cependant, après examen, de sérieux doutes ont surgi. La découverte est survenue jeudi après-midi.

## DANS LE MONDE

|                   | Min. | Max. |
|-------------------|------|------|
| Vancouver         | 9    | 17   |
| Victoria          | 5    | 20   |
| Yellowknife       | 3    | 8    |
| Edmonton          | 7    | 20   |
| Calgary           | 9    | 21   |
| Regina            | 16   | 27   |
| Winnipeg          | 11   | 23   |
| Toronto           | 8    | 19   |
| Ottawa            | 5    | 17   |
| Montréal          | 8    | 19   |
| Québec            | 9    | 15   |
| Fredericton       | 9    | 19   |
| Charlottetown     | 9    | 19   |
| Halifax           | 8    | 15   |
| Saint-Jean, T.-N. | 10   | 19   |



**GRIEUEMENT BLESSE** — M. Richard Martin, du 74 de la rue Saint-Vincent ouest, à Chicoutimi, a été grièvement blessé après avoir perdu le contrôle de son véhicule qui a fracassé la façade du magasin Canadian-Pittsburg, au



coin des rues Jacques-Cartier et Morin. Comme le démontre la photo, le véhicule a littéralement pénétré à l'intérieur du magasin. Le spectaculaire accident est survenu dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2h45.

## Jeu de puissance

Puissance au travail. Puissance partout... Quel que soit votre jeu, jouez gagnant. Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!

**PARTICIPATION**

## Dénouement à Assen

**Dernière heure ASSEN (AFP)** — Peu avant cinq heures locales du matin, l'armée néerlandaise a attaqué le train de Gronique où 10 terroristes sud-moluquois détenaient 52 otages depuis 19 jours.

Des coups de feu ont été entendus. Des avions participaient à l'opération. L'école de Bovensmilde a été attaquée en même temps que le train de Gronique.

A 5h05, on annonçait au centre de presse d'Assen que l'assaut contre le train de Gronique et l'école de Bovensmilde était terminé. Mais on ignorait encore dans quelles conditions.

A 5h15, un grand nombre de passagers du train avaient quitté le convoi et se dirigeaient vers des ambulances de la Croix-Rouge.

Six avions à réaction ont participé, en volant en rase-motte, à l'attaque qui a été déclenchée à 4h55, sur le train de Gronique. Le signal de l'attaque avait été donné par un grand crepitement de mitrailleuse, qui a précédé le passage de six Starfighter.

Des explosions ont retenti à plusieurs centaines de mètres du train, suivies à nouveau par des crepitements de mitrailleuses.

Quatre fortes explosions ont accompagné l'ouverture des portes du train qui a provoqué un grand jaillissement de flammes.

A 5h10, de nombreuses personnes, qu'il était impossible d'identifier à distance, entouraient le train.

A l'école de Bovensmilde, les lumières se sont allumées peu après cinq heures. Quatre chars d'assaut étaient engagés sur la place de l'école. On a entendu des coups de feu venant d'une arme automatique.

"jeunesse sud-moluquoise libre" transmis par téléphone à l'Agence de presse néerlandaise moins d'une demi-heure après l'attaque de samedi matin.

Le communiqué ajoute que le gouvernement néerlandais "n'a pas tenu parole", et a mis ainsi en danger l'existence de personnes humaines. Les jeunes Sud-Moluquois ajoutent que le gouvernement ne pourra justifier sa décision devant les parents des otages, ni devant les populations néerlandaise et

sud-moluquoise. Selon des informations non confirmées, il y aurait six morts à bord du train. Le gouvernement n'a donné aucune précision sur l'opération mais il est probable que ce sont les fusiliers marins qui s'étaient retranchés à une centaine de mètres du train qui ont donné l'assaut.

Selon des témoins, l'avant du train, où les terroristes avaient établi leur pc, était noirce comme sous l'effet d'une explosion.

**LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

**LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE**  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.  
Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 662-7829

Saint-Félicien et les environs: 879-3832

Sans frais interurbains

Abonnement et Service à domicile: 545-4664

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seul La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

**LE QUOTIDIEN**

**TARIF D'ABONNEMENT**  
Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean  
\$11 par semaine  
Prix dans les dépôts: \$0.25 la copie

PAR LA POSTE  
Sag - Lac-Saint-Jean-Côte-Nord  
6 mois: \$35.00 1 an: \$65.00  
Autres régions au Canada  
6 mois: \$45.00 1 an: \$80.00

Pays étrangers  
6 mois: \$65.00 1 an: \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

**INGENIEURS-CONSEILS**  
HUI, GAUTHIER & Associés  
424, rue Fay, Arvida  
TEL.: 548-3111

RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER  
ING., MCSME ING., MSCGC, MSCG

**REFLEXION**

Se faire une minorité... ne serait-ce pas un objectif... dépasse...

Alors que se faire... d'un monde... en serait peut-être un qui abonde.

Comité des relations humaines de Musac INC.

**LEMIEUX & PEDNEAULT LTD**  
Fondé en 1906  
23, RUE RACINE EST  
TEL.: 543-3369

ASSURANCES  
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

Exposition à Place du Royaume  
Creusées ou en surface  
VENTE ET INSTALLATION  
Michel Simard, propriétaire  
577, des Chevaliers  
545-3501

**FISCINES SOLEIL Enr.**

**GAGNEZ**

une Dodge ASPEN 1977  
2 portes, coupe, toit de vinyle, gros caps de roues, 6 cylindres automatique, servodirection, freins à disques, pneus flanc blanc, radio.

D'ESSENCE LE QUOTIDIEN

ALLEZ CHERCHER VOS COUPONS CHEZ

**Bédard DODGE CHRYSLER LTEE CHICOUTIMI**

Reclamez votre billet de participation avec chaque achat à...

**place du royaume**

Alma

# Budget de \$8,414,427 à l'hôpital

par Serge Cloutier  
ALMA — Le budget net d'opération

agréé par le ministère des Affaires sociales pour 1977-78 à l'hôpital d'Alma atteindra \$8,414,427. La nouvelle vient d'être confirmée aux autorités de l'institution

En ajoutant les revenus prévus par l'hôpital, le budget total monte à un peu plus de \$8,7 millions. Ce dernier total représente ce qui sera dépensé par l'hôpital pendant les douze mois de cette année. Si on ajoute à ces montants les sommes prévues par le budget interne de l'hôpital pour les immobilisations et le service de la dette, le budget total pourrait facilement atteindre \$9,5 millions.

Le directeur général et le directeur des services financiers, MM. Marcel Perron et Yvon Imbeault, sont tous deux satisfaits du budget alloué par le ministère et considèrent que l'augmentation de quelque \$100,000 sur la moyenne des années passées constitue en fait la reconnaissance par Québec de la bonne administration de l'hôpital et de la qualité de ses performances.

Ces performances seraient d'ailleurs rapportées dans un document du ministère qui classe les hôpitaux du Québec selon les résultats qu'ils ont obtenus, compte tenu des budgets alloués. A Alma, on aurait bien rempli le mandat, avec un très léger déficit. C'est ce déficit que le ministère vient de combler pour la prochaine année financière.

## Le permis

D'autre part, les discussions vont se poursuivre entre le MAS et l'hôpital d'Alma au sujet des lits pour malades chroniques. Les dirigeants de l'hôpital veulent que les lits pour chroniques qui seraient éventuellement installés à Alma le soient en plus des 211 lits généraux qui restent alloués dans le permis de l'an dernier. Car en vertu de ce permis, le nombre de lits généraux était déjà passé de 234 à 211.

L'unité de soins spécialisés sera ouverte dès le 21 juin, les travaux d'aménagement étant maintenant presque complétés. Cette unité regroupe six lits pour malades gravement atteints. Les travaux et l'équipement auront coûté environ \$75,000, payés à même un fonds spécial de l'hôpital, et qui se meurt maintenant petit à petit.

Le conseil d'administration compte trois nouveaux membres: Mlle Denise Gauthier, personnel clinique; M. Bernard Tremblay, personnel non-clinique; et M. Robert Fortin, personnel médical et dentaire. Il reste maintenant à connaître les trois membres nommés par le conseil des ministres, à la suggestion des groupes socio-économiques du comté. Sept personnes ont ainsi été proposées au gouvernement par des organismes du milieu.

Les banques de sang étant affectées par une greve, les donneurs sont invités à donner leur nom à l'hôpital d'Alma, pour pouvoir prêter leur concours le moment venu. Une vingtaine de personnes seulement a donné son nom jusqu'à maintenant.

Un nouveau chirurgien général arrivera en août à Alma, et vient d'être accepté par l'hôpital: il s'agit de M. Mohamed Tavassoli, un Iranien d'origine, résident et ayant maintenant droit de travail au Québec.



**PRODUCTEURS A L'ECOLE** — On voit ici des représentants de coopératives de producteurs et de firmes privées, occupés à écouter avec attention les explications données dans le cadre de la session de formation sur la culture du bleuët. Celui qui est debout est le responsable du service de la mise en marché, M. Jean-Pierre Potvin. Et parmi les personnes que l'on ne voit pas,

il se trouvait le docteur Ismail, le docteur George Wood, entomologiste du gouvernement canadien, spécialiste du bleuët également, et l'agronome Rémi Fortin, traducteur pour l'occasion, d'habitude spécialiste du bleuët au Bureau régional du MAQ.

## Fini la manne bleue

# Il faut maintenant apprendre à connaître et cultiver le bleuët

ALMA — La manne bleue, c'est fini. Le bleuët n'est pas une manne qui tombe du ciel, se renouvelant sans cesse, mais un fruit qu'il faut apprendre à connaître et à cultiver. Voilà pourquoi le nouveau programme mis de l'avant l'an dernier par le ministère de l'Agriculture est considéré comme important. En vertu de ce programme, Québec investit la moitié du coût de la mise en valeur des bleuëtières de la région, et ce partage des coûts de production pendant les cinq premières années vise à rendre productives et aménagées quelque 20,000 acres de bleuëtières.

Des cette année, gestionnaires privés ou coopératifs, liés par bail avec le gouvernement, propriétaire des bleuëtières, ont "brûlé" entre 3,000 et 5,000 acres, laissant entrevoir pour l'été de 1978 de meilleures récoltes.

### Des cours spéciaux

Mais pour acquérir les techniques culturales appropriées, point n'est besoin de mettre sur pied ici même dans la région des laboratoires compliqués pour la recherche. Car les techniques existent, et il suffit de les apprendre.

C'est justement cette décision qu'on a prise dans la région, en important la science d'où elle se trouve. Les produc-



**EN PLEIN CHAMP** — On voit ici le docteur Amr Ismail, expliquant à un producteur intéressé pourquoi on peut reconnaître que des fleurs de bleuëts ont été pollinisées alors que d'autres ne l'ont pas été, et à quoi on peut reconnaître la différence. D'ailleurs impressionnant, M. Ismail n'en est pas moins un chercheur chevronné qui occupe son temps et ses énergies à la production du bleuët nain, comme celui du Lac-Saint-Jean.

teurs de bleuëts ont commencé à fréquenter l'école.

Cette semaine, le bureau régional du MAQ accueillait un spécialiste dans le domaine du bleuët, et plus de 25 producteurs engagés dans l'exploitation des bleuëtières. Ces derniers ont eu l'avantage de passer trois jours avec le Dr Amr Ismail, spécialiste et chargé de recherche sur le bleuët à l'Université du Maine. M. Ismail, dont la compétence ne fait pas de doute et dont les conseils semblent avoir l'heur de plaire aux producteurs, a ainsi expliqué les méthodes pour désherber, brûler, fertiliser, polliniser, prendre soin et récolter le fruit bleu tant aimé.

Ces cours gratuits, dont l'initiative revient au bureau régional, seront répétés peut-être deux fois par année par le même spécialiste, si certaines difficultés sont vaincues.

En plus de suivre ces sessions théoriques, traduites par un agronome d'Alma de l'anglais au français, les producteurs ont pu voir des documents audio-visuels et visiter même une bleuëtière en compagnie du Dr Ismail. L'expérience sera répétée, et les producteurs se parlent maintenant plus que jamais de leur préoccupation commune, la production efficace du bleuët.

# Même si la clientèle baisse, le nombre de professeurs augmente au secondaire

CHICOUTIMI — Si le nombre d'élèves, de niveau élémentaire et secondaire, dans les commissions scolaires de la région, va constamment en diminuant depuis les années 1970, il n'en va pas de même du nombre des professeurs, qui a subi depuis ce temps des variations, à la hausse ou à la baisse, qui ne semblent pas directement

liées au nombre d'élèves.

En général, on peut dire que le nombre de professeurs a eu tendance à augmenter pour le niveau secondaire, et à diminuer pour le niveau élémentaire, concurremment à une baisse constante de la clientèle scolaire à tous les niveaux.

Au niveau secondaire, par exemple, le nombre total des élèves a diminué, de 70 à 76, de 5,2 pour cent. Mais, si l'on compare le nombre en 1976 avec celui des années 1972 et 1973, qui ont marqué un point culminant de la fréquentation scolaire, cette diminution de la clientèle est de 11,5 pour cent en quatre ans. Pendant ce

temps, le nombre des professeurs a augmenté de 15,8 pour cent.

Selon un représentant du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, M. Marius Delisle, cette augmentation du nombre de professeurs, malgré la diminution de la clientèle, peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Entre autres, le passage de plusieurs professeurs du niveau élémentaire au niveau secondaire. Également, la signature, en l'espace de quatre ans, de deux conventions collectives leur a permis de bénéficier de meilleures conditions de travail. Les groupes d'élèves étant moindres, ainsi que la tâche des enseignants, cela a obligé les commissions scolaires à engager du personnel supplémentaire.

À la Commission scolaire régionale du Lac-Saint-Jean, cependant, le nombre de professeurs a diminué de 17 pour cent pendant cette période, et c'est le seul endroit où l'on a pu observer une diminution des effectifs des enseignants de niveau secondaire.

## Élémentaire

Au niveau élémentaire, en sept ans, le nombre d'élèves aura diminué de 41 pour cent, tandis que celui des professeurs aura diminué en moyenne de 19,8 pour cent.

À l'élémentaire, donc, le nombre des professeurs n'a vraiment pas pu augmenter, étant donné la diminution extrêmement forte de la clientèle. D'autant plus qu'il était beaucoup plus difficile à ce niveau de jouer sur les options ou sur différentes catégories de cours qui auraient pu être ajoutés à l'horaire.

Toujours selon le représentant du SES, cette année et l'an prochain marquent vraiment le creux de la vague dans l'embauche des enseignants. Pour 77, la plupart des commissions scolaires pourront s'en tirer en ne congédiant que les professeurs à temps partiel et les non légalement qualifiés. Mais, en 1978, il faudra probablement toucher aux professeurs permanents, et ces derniers devront alors accepter que la clause de la mobilité provinciale joue sur une assez grande échelle.

# Les jardins communautaires de Roberval, un précédent régional

par Jacques Girard

ROBERVAL — Les jardins communautaires de Roberval constituent un pré-

cedent dans la région. Réalisés grâce à un projet de Jeunesse-Canada au travail, de l'ordre de \$11,262, ces jardins couvrent une superficie

de plus de 60,000 pieds carrés tout en permettant l'aménagement de plus de 200 potagers.

Selon Mme Eliane Laroche, présidente de la Société horticole de Roberval, mouvement qui a recommandé ce projet, le développement des potagers favorise l'embellissement ornemental tout en protégeant l'environnement.

Présentement, selon Mme Laroche, une soixantaine de potagers sont loués. Ainsi, celui qui désire louer un petit coin de terre et planter carottes, laitue et oignons, doit adhérer au mouvement horticole, en déboursant \$5. Par la suite, les prix de location varient selon la grandeur du terrain qui correspond aux besoins de l'éventuel locataire. Ainsi, il en coûte \$15, pour un terrain de 70 x 20 et \$10, pour un jardin de 35 x 20.

Les travaux effectués depuis le début des opérations ont permis, à l'équipe de six personnes, de construire un chemin qui sépare la superficie globale en deux et facilite, selon Mme Laroche, l'accès des locataires à leur potager. On s'affaire aussi à clôturer le pourtour des jardins et à délimiter les emplacements individuels.

Ainsi, grâce à l'initiative de la Société d'horticulture de Roberval, nombre de citoyens ont déjà commencé à profiter des bienfaits de l'air pur, aux plaisirs de palper la terre et se nourrir de l'espoir de manger des légumes frais. Espérons, comme le souhaite Mme Laroche, que plusieurs emboîteront le pas.



**LA CLOTURE** — Une partie du groupe de Jeunesse-Canada au Travail s'affaire à planter les poteaux de la clôture qui protégeront les jardins contre les plus curieux tandis qu'on remarque, à l'arrière-plan, le nouveau parc des maisons mobiles situé près de la cité étudiante.

# Apprenties-coiffeuses confrontées avec un salaire très bas et un travail sans intérêt

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Des salaires de \$1,25, \$1,45, ou \$1,60 l'heure, c'est inacceptable au Québec en 1977. Personne ne peut vivre avec cela. C'est ce que disent, et pourtant ce que reçoivent, les apprenties-coiffeuses qui doivent faire leur apprentissage pendant trois ans dans ces conditions dans un salon de coiffure.

Des jeunes filles de l'école Laure-Conan, de Chicoutimi, et du pavillon Camille-Lavoie, d'Alma, ont décidé de se révolter contre cet état de choses, et d'avertir la population des conditions qui leur sont faites. Les premières ont fait une visite aux bureaux du QUOTIDIEN hier matin, tandis que les autres ont rédigé un communiqué de presse.

Essentiellement, leurs doléances sont les mêmes. Salaires très bas, pour un travail peu intéressant souvent, car elles sont limitées à quelques tâches routinières, comme laver les cheveux, ce qui ne leur permet pas du tout d'apprendre leur métier. Pourtant, elles ont derrière elles, deux ans de cours. Il semble que les patrons ne songent que très rarement à s'informer de leurs possibilités et des connaissances qu'elles ont acquises.

Situation qui leur semble d'autant plus injuste qu'elles sont les seules, disent-elles, à la subir au Québec. En effet, leur salaire est régi par le Comité paritaire des barbiers-coiffeurs, qui lui-même n'est pas assujéti à la loi du salaire minimum. Alors que, dans les autres régions, ce comité a été aboli et que les apprenties-coiffeuses reçoivent au moins le salaire minimum.

## NOUVELLE ADRESSE

**DR DANIEL WARREN**  
OPTOMETRISTE  
MAINTENANT DEMENAGE  
**AU 475 EST, RACINE**  
EDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-FRS-XAVIER  
**543-2542**

## Musique pour tout genre de soirée Discothèque Mobile

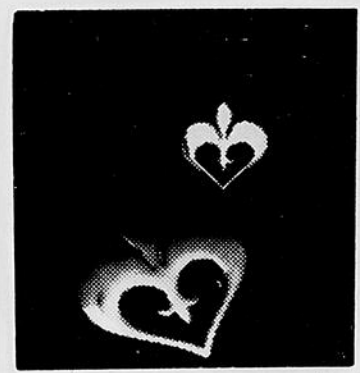
DISCO FLASH  
Système de son professionnel  
à votre disposition  
**Jean-François Amiot**  
TEL.: 549-0485

Tel.: 549-7461

**R. Guy Dion, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
302, St-Vallier — Chicoutimi G7H 4J1

## Un Québécois ç'a pas peur pis ç'a bon coeur?

LE COEUR DU QUEBEC TE L'CACHE PAS



### LE COEUR DU QUEBEC

annonce l'amitié et témoigne d'une force commune qu'il fait bon sentir. Aucun signe n'exprime mieux la noblesse d'âme et la générosité foncière qui fait le fond de notre caractère national. A vous de l'adopter et de lui donner une place de choix près de votre coeur québécois.

- Disponible en broche (munie d'un fermoir à sécurité) et en pendentif plaques or 20 carats (durabilité garantie) avec chaîne, il veillera à votre identité. Commandez-le maintenant par téléphone ou par la poste, mais commandez-le.
- Satisfaction garantie ou argent remis. Si dans les 15 jours suivant la livraison vous n'êtes pas satisfait votre argent (moins les frais de manutention) vous sera remboursé.
- SPECIAL ST-JEAN Commandez la broche et le pendentif avec chaîne et économisez \$4,00.
- Commande téléphonique: il suffit de signaler le numéro 1-800-361-5295 sans frais de votre part ou que vous soyez de 10h à 22h.
- Commande postale: faites parvenir le bulletin de commande à CREATION LIBRE ENR, C.P. 620 STATION A, MONTREAL QUEBEC H3C 2T8.
- Hâtez-vous le coeur du Québec ne battra qu'avec vous.

### BULLETIN DE COMMANDE CREATION LIBRE ENR

- PENDENTIF AVEC CHAÎNE \$9,20 taxe 0,74 \$9,94
- BROCHE \$6,90 taxe 0,56 \$7,46
- OFFRE SPECIALE ST-JEAN pendentif avec chaîne et broche \$12,40 taxe 1,00 \$13,40

ATTENTION: Aussi disponible en or solide 10 carats ou en argent.

Chèque  mandat de poste  chèque certifié  payable sur livraison (C.O.D.)  portez à mon compte ChargeX ou Master Charge  signature

Nom .....  
Adresse ..... Apt. ....  
Ville .....  
Province .....  
Code Postal .....

25L 110677

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## L'Alcan commet une erreur historique

La cote d'amour dont jouissait l'Alcan ces derniers temps, subira une chute verticale avec l'application de la décision annoncée brutalement, mercredi après-midi, de déménager le Centre de recherche d'Arvida à Kingston, en Ontario.

Car, ce geste trahit, pour la première fois, un véritable mépris qu'un secteur de la haute direction nourrit à l'endroit des Québécois.

L'Alcan pourrait exister sans l'Ontario, mais elle n'occuperait certainement pas la deuxième place dans le monde de l'aluminium si elle ne bénéficiait pas de l'avantage considérable de réseaux hydro-électriques au Québec et en Colombie-Britannique.

L'orientation de sa politique visant à ne laisser, à quelques exceptions près, que la première génération de sa production dans les deux régions essentielles à la fabrication du métal brut, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Kitimat, en offrant les plus précieux éléments de la valeur ajoutée et de la recherche, à l'Ontario, province la plus riche, est inacceptable. Elle m'apparaît tout au moins le reflet, dans la planification d'une entreprise canadienne au rayon-

nement universel, d'un fédéralisme vicieux qui érige les inégalités régionales en système.

L'ancêtre de l'Alcan s'est d'abord installé en Ontario, dans la région de Niagara. Il y fut chassé parce qu'il se montrait trop gourmand d'une denrée déjà très précieuse à l'époque, l'énergie hydro-électrique. C'est ainsi que l'Alcan a d'abord pris forme au Québec, à Shawinigan, pour affecter ensuite sa taille de géant, à la faveur de la Dernière Guerre mondiale, en découvrant au Saguenay-Lac-Saint-Jean une source abondante de l'élément le plus précieux à la fabrication du métal léger, l'électricité.

C'est à cette époque que l'Alcan fit d'Arvida le plus grand centre de recherche sur l'aluminium, au monde

On se rappellera que durant les années 60, la compagnie a même englouti environ \$42 millions au fonctionnement d'une usine pilote appelée Deschênes qui n'a jamais pu faire la preuve de l'application, sur une base industrielle, d'un nouveau procédé d'électrolyse.

On trouvera sans doute un jour la solution à ce problème. Mais durant

ses trente années d'existence, le Centre de recherche d'Arvida a sûrement contribué à une amélioration constante de la production.

Car la recherche finit toujours par fournir les réponses à vos interrogations du futur. C'est le corridor qui conduit à la haute technologie.

Avec le Centre de recherche de l'Alcan à Arvida et celui de Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, sur les pâtes et papiers, le Québec possède les ferments de la science de ses deux industries majeures.

Elle perdra maintenant le Centre de recherche d'Arvida à une époque où la province secoue ses vieux tabous et son indifférence à l'endroit de l'économie et de la science. Et le déménagement à Kingston paraît encore moins justifiable quand on considère que cette province ne produit pas une tonne d'aluminium. Le chercheur poursuivra des recherches dans les nuages, sans vraiment connaître tous les éléments de la fabrication. A Arvida, il peut se rendre à pied dans les salles de cuves...

C'est comme si des grands maîtres de l'industrie, qui se sont pourtant faits

Québécois avec les Québécois, voulaient nous isoler des armes économiques que pourrait nous procurer un jour notre intérêt à la science.

La proximité d'une université dont les plus brillants cerveaux — en majorité recrutés à l'extérieur — se penchent de plus en plus sur les richesses et les possibilités du milieu régional, grâce au soutien financier d'une fondation bien à nous, deviendrait-elle aussi suspecte aux yeux des francophones qui contrôlent effectivement le secteur de la recherche, à l'Alcan?

Dans le contexte socio-économique actuel, la décision de l'Alcan de déménager son Centre de recherche en Ontario ne répond sûrement pas à des motifs rationnels. Elle deviendra, au contraire, une erreur historique.

Bertrand TREMBLAY

## OPINION DES AUTRES

### Le chômage: mal national

La controverse pour savoir si le Québec donne plus à la Confédération qu'il n'en retire est confuse.

A l'exception de la langue, elle a été l'une des questions favorites soulevées par les dirigeants du mouvement séparatiste.

Comme c'est le cas dans les autres provinces canadiennes, les habitants du Québec doivent supporter des impôts très élevés, parce que les dépenses fédérales ont plus que triple sous l'administration du premier ministre Trudeau, depuis 1968...

Mais d'un autre côté, on doit se rappeler que les programmes d'avantages sociaux ont pris une ampleur considérable. Une augmentation de la population, due en partie à la politique d'immigration des dernières années, a également ajouté à ces coûts comme aux revenus des impôts...

Comme les habitants du Québec, la plupart des autres Canadiens voudraient aussi voir s'arrêter ces hausses dans les dépenses de l'argent des impôts. Mais cela peut se faire par la voie démocratique ordinaire, sans assombrir les problèmes par des querelles sur l'unité canadienne.

Le Québec n'est pas la seule province où le taux de chômage est élevé. Bien que pire à certains endroits qu'à d'autres, il est presque général dans tout le pays. Et, il faut souligner qu'il existe des pauvres et des défavorisés dans toutes les provinces, malgré des améliorations sociales.

Une imposition moins lourde, destinée à favoriser l'expansion du commerce et de l'industrie, pourrait être un facteur important dans la création d'emplois et la limitation des hausses continues dans le coût élevé de la vie.

Les Canadiens pourraient également aider à l'emploi, d'une façon générale, en insistant pour acheter des produits faits au Canada, même s'ils doivent parfois payer un peu plus cher.

"The Barrie Examiner", le 30 mai.

### A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

### Les Québécois votent libéral

Parmi les doctrines de la politique canadienne, la croyance que les Libéraux sont les mieux qualifiés pour gouverner est la plus persistante.

Il est nécessaire de se rapporter à cette doctrine pour expliquer le sentiment de soulagement qui semble avoir suivi les victoires libérales aux élections complémentaires. Ce sentiment de soulagement ne peut avoir été ressenti que par ceux qui s'intéressent à l'avenir de la Confédération, mais ils sont très nombreux et leurs sentiments ne peuvent pas être ignorés.

Le sentiment de soulagement provient de l'idée que la Confédération a reçu une autre chance. Les élections partielles sont en quelque sorte la réponse du Canada à ce que les électeurs du Québec ont dit le 15 novembre dernier...

Les victoires libérales n'ont pas surpris, mais on peut y gagner en parlant de la foi exprimée au premier ministre Trudeau et à sa façon de concevoir la Confédération...

Le premier ministre Lévesque a parlé de l'ambivalence de sa province dans les choix fédéraux et provinciaux. Essayait-il de minimiser les résultats?

Ne considérer les résultats que comme une manifestation d'ambivalence est nier que les électeurs du Québec, en délogeant les Libéraux provinciaux en novembre dernier, se prononçaient seulement contre un mauvais gouvernement et non pour la séparation du Canada.

Le premier ministre Lévesque peut expliquer les choses comme il veut, mais il ne peut pas refroidir l'ardeur des Québécois pour le Parti libéral fédéral, une ardeur qui est presque aussi historique que l'exclusivité culturelle et linguistique de la province. Avancez d'un pas. Si les gens du Québec voient dans les Libéraux fédéraux la représentation de tout ce qui est canadien, on peut compter sur eux pour voter en faveur du maintien de la fédération.

Si les élections partielles représentent un vote anticipé sur le référendum de la séparation, le premier ministre Lévesque a un problème...

Dans l'élection complémentaire à l'extérieur du Québec, à l'île du Prince-Édouard, les Libéraux ont enlevé le siège aux conservateurs.

S'il existe de l'euphorie à cause du dernier bulletin sur la Confédération, il devrait y avoir du regret à cause de ce qui peut arriver au pluralisme politique qui est tellement essentiel à la démocratie.

Il existe un danger que notre pays ait recours à trop de force pour régler les problèmes qui l'assaillent. Si la liberté devient la victime de cette trop grande force, nous serons allés trop loin, trop tard.

"The Saskatoon, Star-Phoenix", le 26 mai.

### Franchement, à \$17,515 l'unité...

Un comité formé de membres des quatre partis politiques fédéraux et chargé d'enquêter sur la situation des pénitenciers fédéraux, à la suite des graves mutineries de Laval, Milhaven et de Colombie Britannique, vient de déposer aux

Communes un rapport de 165 pages dans lequel il recommande carrément la réforme complète et urgente du Service des pénitenciers.

Cela ne surprendra personne puisque tout le monde est à même de savoir que rien ne va plus dans le monde pénitentiaire et que, malgré le fait qu'il en coûte maintenant quelque \$17,515 annuellement pour chaque détenu, nos institutions de détention deviennent davantage des antres de violence, de corruption et de conspiration qu'il faudrait abolir comme tels.

Il convient de distinguer très nettement entre le personnel préposé à la sécurité et le personnel sur lequel repose la responsabilité du traitement. Cependant, ne conviendrait-il pas de s'appliquer à ménager, pour les gardiens aptes à le faire et choisis à cet effet, une transition rémunératrice vers les emplois mêlés plus directement au traitement et à la réhabilitation. Pourquoi cela ne s'imposerait-il pas d'ailleurs comme une priorité d'embauche, de qualifications, de rémunération et de traitement?

Et voilà pourquoi un gardien ne devrait plus être un individu qui ne peut faire autre chose, qui se contente d'être costaud, n'a pas froid aux yeux et a le cœur solide.

Tout cela fait partie du même folklore qui avait cours au sein de la force policière, il n'y a pas très longtemps, et dont l'évolution sociale a prouvé l'inanité, la dangereuse incidence sur le comportement des détenus et, surtout, la nocivité que dénonce le rapport du comité des Communes.

Certes, de multiples autres aspects de réforme se greffent obligatoirement à ce point particulier du gardien.

Mais un fait demeure. La population de nos institutions carcérales est certainement trop élevée. Plus de 50 pour cent des individus reconnus coupables d'actes touchant au code pénal sont condamnés à l'emprisonnement. Et, depuis une décennie, toutes les enquêtes sur le sujet de la correction ont unanimement conclu à l'abus que l'on fait en ce sens. A leur avis, des mesures de rechanges de sanctions, comme celles que propose le comité des Communes, tels les principes de l'élaboration des sentences et de leur diversification, aideraient à réduire fortement notre population pénale sans risquer pour autant d'accroître le risque social, avec une élévation du taux de réhabilitation, sans compter une économie considérable des fonds publics.

C'est là un problème d'intérêt primordial sur lequel le public devrait avoir droit de regard et même d'administration, comme le suggère le rapport, puisque aucune société prétendument civilisée comme la nôtre ne peut se permettre longtemps le luxe onéreux de nourrir en son sein un serpent aussi dangereux, sous le prétexte souvent trop fallacieux de se protéger.

Car il ne faut pas perdre de vue que le plus grand nombre des détenus finissent par retomber dans cette société qui se croit obligée de les vomir sans penser qu'elle a largement contribué à les pourrir.

Paul Lachance, "Le Soleil".



## PAROLE AUX LECTEURS

### On présente du bon ballet, à Chicoutimi

Samedi et dimanche, les 28 et 29 mai dernier, se déroulait, en l'Auditorium Dufour, le 12<sup>e</sup> spectacle de ballet présenté par Florence Munger-Fourcaudot et ses élèves. Cette soirée qui fut un enchantement de couleur, de fraîcheur et de beauté, a ranimé l'enthousiasme des balletomanes qui se trouvaient là nombreux et intéressés.

Le tout débuta par "Le jardin magique", ballet pour enfants dont l'ampleur et l'ordonnance ont suscité l'admiration du public. C'était un jardin féérique dans lequel les jeunes ballerines métamorphosées tantôt en fleurs, tantôt en papillons ou en abeilles, évoluaient très à leur aise, tout en grâce et souplesse dans de jolies chorégraphies signées Florence M.-Fourcaudot et Rose-Ange Simard.

"Suite romantique" qui fut présenté comme deuxième ballet au programme, a créé une forte impression et à juste titre, puisqu'il nous permettait d'applaudir les élèves les plus avancées de l'école. Cette oeuvre, faite dans le style classico-romantique le plus pur, possédait néanmoins son originalité propre, ne serait-ce que d'offrir une longue suite de variations, de pas-de-trois, pas-de-quatre et d'en-



sembles, sans aucun soutien littéraire. Cet hommage à Terpsichore était adroitement réglé par Florence M.-Fourcaudot qui a su tirer un parti excellent des talents de chaque danseuse dont Sonya Delwaide, Dominique Chabot, Denise Tremblay, Hélène G.-Poliquin, Chantal Bresse, Josée Sirois, Claire et Josée Sirois, Sophie Aubin, Diane Bergeron, Martine Gauthier, Michèle Soucy, Johanne Gagnon, Hélène Tremblay, Louise Lemay, Diane Patry, restent dans ce ballet les têtes incontestées.

Après l'entracte, "Bourrasque", ballet en deux tableaux également réglé par Florence M.-Fourcaudot qui a fait

Paul Lapointe a vraiment conquis le public avec "Brunante" ballet moderne en cinq parties distinctes où le mouvement devient géométrique et le style parfois sensuel. Martine Gauthier a apporté sa sensibilité, son intelligence et une technique précise qui ont contribué pour beaucoup à la plénitude de ce ballet contemporain et ceci, bien qu'elle ait été embarrassée par un costume trop lourd à mon avis. Diane Patry et Paul Lapointe étaient magnifiquement beaux dans le pas-de-deux; la volupté et l'harmonie de leurs deux corps en mouvement semblent avoir fasciné le public.

Chantal Bresse, Diane Bergeron, Sonya Delwaide et Dominick Chabot ont campé avec une irrésistible drôlerie les quatre poupées aux collants multicolores; elles ont fait preuve de virtuosité (sur pointes) et d'espièglerie.

Bref, ce fut une soirée très réussie et l'avenir devant être espoir, je souhaite donc revoir bientôt un spectacle signé Florence Munger-Fourcaudot, car le nom de ce professeur-chorégraphe de chez nous assure toujours une soirée de qualité.

Marie-C. Quenneville, 969, rue Provencher, Chicoutimi.

Le 10 juin.

# Le CEA prépare un projet de traitement de la tourbe

ALMA — Le Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean dispose de nombreux projets importants, dont celui du traitement de la tourbe du secteur Nord du comté. Ce dernier projet, qui serait sur le point d'aboutir, comporterait un investissement de près de \$20 millions et pourrait créer quelque 200 emplois. Les détails du projet ne sont pas encore connus, mais on estime que sa réalisation ne saurait tarder, si les espoirs qui ont été récemment suscités se maintiennent.

Dans d'autres secteurs directement reliés à la réalité du comté, la production laitière par exemple, d'autres projets importants sont en voie de réalisation, mais il est évidemment impossible d'en savoir davantage pour le moment.

Hier midi, le directeur du CEA, M. Bertrand Leblanc, était l'invité de la Caisse d'entraide, et il a profité de cette occasion pour rappeler les objectifs généraux de l'organisme qu'il dirige.

## Pas facile

Il ressort de l'exposé de M. Leblanc qu'il est devenu très difficile de promouvoir le développement industriel, mais qu'il faut toujours compter sur les chances de succès d'un nombre grandissant de dossiers.

Pour faciliter le déblocage de ces dossiers, la signature des en-

tentes Ottawa - Québec est essentielle et c'est cette signature qu'on attend avec impatience à Alma et dans le comté. La région n'a pas le moyen de perdre cet argent, qui lui revient en définitive, soutient M. Leblanc, et c'est pourquoi nous avons multiplié les démarches et sollicité les appuis pour hâter cette signature.

Dans d'autres domaines, une rencontre, aura lieu prochainement avec le conseil municipal, pour discuter de la vocation du parc industriel, des exigences fiscales municipales et de leur incidence sur le développement industriel.

Pour M. Laval Fortin d'Alma Mécanic, et Roch Boisvert de l'usine Alcan d'Alma, par exemple, les industries qui exportent à l'extérieur de la ville leur production devraient être exemptées de la taxe d'affaires à valeur locative, puisqu'elles ne tirent pas de revenus du milieu même.

Quoi qu'il en soit, le CEA entend créer d'autres clubs PME, préparer un sommet économique permanent pour le comté, et qui se réunirait dès l'automne de façon régulière, collaborer à la préparation du sommet économique régional; et poursuivre la préparation des dossiers importants, comme celui de la tourbe qui serait vraiment sur le point d'aboutir, a-t-on pu apprendre.



M. Bertrand Leblanc.

# La communauté territoriale solutionnerait les désordres du développement sauvage

JONQUIÈRE — Le gérant-adjoint de la municipalité de la Baie James, M. Donald Murphy, a prêché cette semaine, en faveur de la notion de communauté territoriale, solution, selon lui, aux problèmes de développements désordonnés qui se présentent à l'approche des villes.

M. Murphy était au nombre des conférenciers invités à la journée

d'information, à laquelle participaient des représentants de la SDBJ et de la municipalité de la Baie James. Le CRD avait organisé cette réunion, à Jonquière.

Le gérant-adjoint de la MBJ a expliqué qu'une communauté territoriale, comme on la préconise à la municipalité de la Baie James, pourrait prendre en charge

de nombreux problèmes cruciaux soulevés par les normes gouvernementales pour l'implantation de divers équipements collectifs.

Il a souligné, à cet égard, le problème que vit particulièrement le territoire municipalisé de la Baie James, où les distances et la dispersion de la population sont plus réelles que

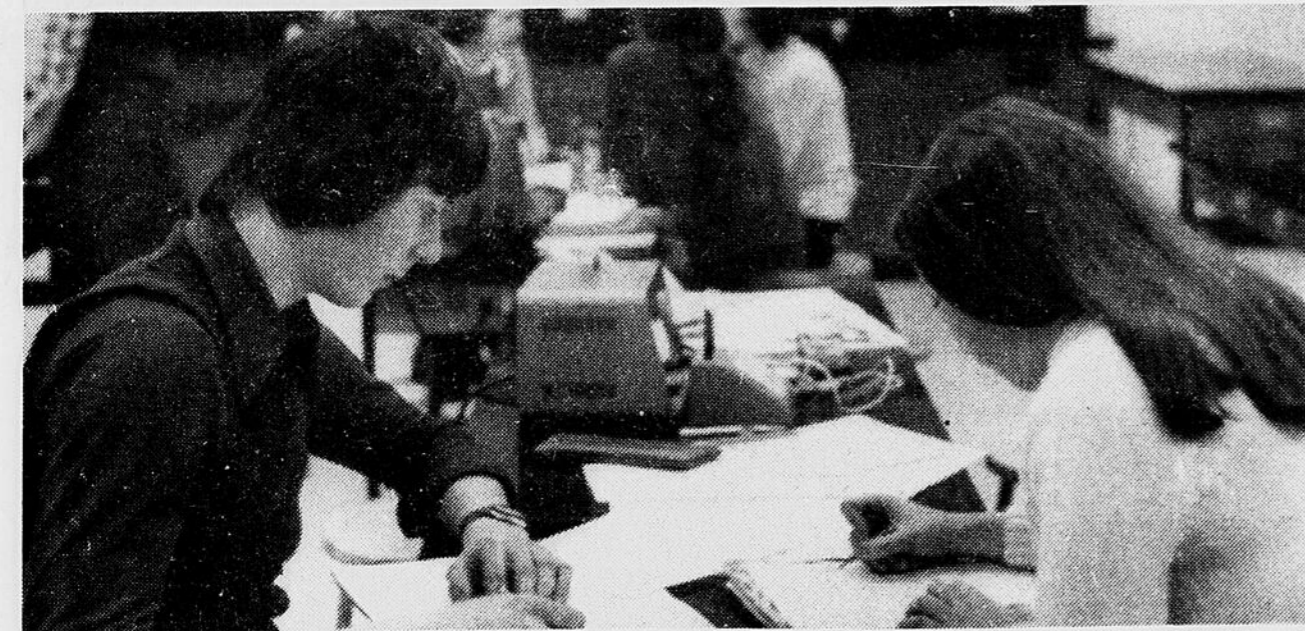
partout ailleurs.

En ce sens, la MBJ s'attarde au développement urbain et à l'aménagement régional. Tout ceci passe par la planification, a indiqué M. Murphy.

Cette planification, devait-il ajouter, passe par l'élaboration d'une politique de développement urbain qui évite la création de nouvelles villes à proximité

de celles déjà existantes.

C'est en vertu de cette politique qu'on compte, par exemple, utiliser les services déjà en place à Chibougamau, plutôt que de créer une nouvelle ville près du lac Albanel.



AU TRAVAIL — Une cinquantaine d'étudiants de niveau secondaire connaîtront une expérience de travail

estivale dans une entreprise de la région.

# Projet provincial 50 étudiants travailleront cet été dans leur secteur

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Cet été, quelque 50 étudiants de niveau secondaire de Chicoutimi pourront vivre une expérience de travail de six à neuf semaines au sein d'une entreprise régionale, dans un domaine connexe à leur formation. Ceci grâce à un programme de formation et d'expérience professionnelle mis sur pied par le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Canada, via le Centre de Main-d'œuvre de Chicoutimi, en collaboration avec la Chambre de commerce locale.

Hier, des représentants du ministère ont remis à cette dernière la première tranche d'un montant de \$27.500 rattaché à ce programme. Essentiellement, il s'agit de trouver un emploi temporaire pour des étudiants de niveau secondaire ayant atteint l'âge de 15 ans, et qui s'interrogent sur leur avenir. Les employeurs participants pourront bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 50 pour cent du salaire payé à l'étudiant, jusqu'à un maximum de \$500.

La première étape, après la mise sur pied de la commission administrative chargée du projet, fut la sélection des candidats étudiants, qui

est presque achevée maintenant, et qui s'est faite en collaboration avec les Services aux étudiants de la CS régionale Saguenay. Ces étudiants ont été recrutés dans les polyvalentes Charles-Gravel, Dominique-Racine, Laure-Conan et Lafontaine. Ils proviennent de tous les secteurs, professionnel long, professionnel court et général, et la moitié sont des filles.

L'étape suivante commence aujourd'hui; c'est la Chambre de commerce qui devra trouver, parmi ses membres et ailleurs, des employeurs intéressés au programme et désireux d'embaucher un étudiant dans ces conditions. Les recherches seront effectuées en fonction du secteur dans lequel les candidats étudiant ou ont étudié.

L'originalité de ce programme, en fait, est qu'il s'adresse aux étudiants qui sont désireux de quitter les études. Après avoir vécu une expérience de travail qui correspond à leurs qualifications actuelles, ils pourront juger en toute connaissance de cause s'il désirent continuer à faire ce genre de travail, ou s'ils se rendront peut-être compte qu'il vaudrait mieux étudier plus longtemps pour pouvoir exercer vraiment le métier qu'ils veulent. Se-

lon M. Jean Venne, responsable provincial du programme, il est peu possible que ce dernier incite les jeunes à abandonner leurs études. De toute façon, en effet, ceux qui y participent ne travailleraient pas pendant l'été, et l'expérience qu'ils acquerront ne pourra pas leur nuire.

Les emplois devront comporter les conditions habituelles du marché et permettre un salaire ne pouvant être inférieur à celui alloué par la Loi du salaire minimum. En outre, l'employeur n'encourt aucune responsabilité morale face à l'étudiant embauché, c'est-à-dire qu'il ne sera pas tenu de le garder à son emploi. Au cas où le jeune déciderait de demeurer sur le marché du travail, il en reviendrait alors au Centre de Main-d'œuvre de l'aider à trouver un emploi.

**SOYEZ BON SOYEZ GÉNÉREUX**

## Accusé d'infanticide

ALMA — M. Adelard Morneau, un père de famille de 37 ans, d'Alma, subira son procès au prochain terme des assises à Roberval sous les accusations d'avoir, le 4 mai 1975, tué son bambin âgé de 8 mois.

En effet, Morneau qui était en institution psychiatrique depuis plus de 2 ans, a été jugé apte à subir son procès.

### Conseiller en administration

Comptabilité - Fiscalité  
Successions

**Paul Abel bsa, Adm, A.**  
Administrateur Agréé Conseil  
42 E., boul. Auger, Alma 662-5340

## COMPTABLES

**Claude Gagnon**  
Comptable agréé

250, Racine est, Chicoutimi.  
Tél.: 543-5161

### Noël-André Gagné, C.A.

Tenue de livres Impôt sur le revenu  
Préparation de paies Gestion financière

250 est. Racine Chicoutimi 543-3844  
294, de la Savoie Jonquière 547-4379

### Conseiller en administration

Comptabilité - Fiscalité  
Successions

**Paul Abel bsa, Adm, A.**  
Administrateur Agréé Conseil  
42 E., boul. Auger, Alma 662-5340

**GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT,  
BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE  
ET ASSOCIES, C.A.**  
LUC SIMARD, C.A.  
ASSOCIE-RESIDENT.

La Baie:  
155, rue Victoria,  
Secteur Bagotville.  
Tél.: 544-7151.

## AVOCATS

**AUBIN, FILLION, BRISSON,  
FOURNIER & COTE**  
AVOCATS ET PROCUREURS

Gerald Aubin LL.B. C.R. André Fillion LL.B.  
Enc. Brisson LL.L. Alain Côté LL.L.  
Louis-Charles Fournier LL.L. Daniel Côté LL.L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786  
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845  
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.  
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

**LAVOIE et MENARD**  
AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard

110, RACINE EST (suite 124)  
CHICOUTIMI — 545-4901

**PAGE, LAPOINTE, ROY,  
& GIRARD**  
AVOCATS

Roger Page, B.A. LL.L.  
Bernard Lapointe, B.A. LL.L.  
Claude Roy, B.A. LL.L.  
Carol Girard, LL.B. LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110,  
CHICOUTIMI — 543-0725

**FRADETTE, BERGERON,  
CAIN, PREVOST, LAMARRE,  
CASGRAIN ET WELLS**  
AVOCATS

Roland Fradette, C.R. Pierre Bergeron, C.R.  
Michael H. Cain, C.R. Gilles Prevost, LL.L.  
François Lamarre, LL.L. Paul Casgrain, LL.L.  
Guy Wells, LL.L. Martin Côté, LL.L.  
Claude Gauthier, LL.L. Carl Lachance, LL.L.  
Pierre Simard, LL.L. François G. Tremblay, B.C.L.  
Jean Dauphinais, LL.L.

EDIFICE MURDOCK  
110 EST RACINE - CHICOUTIMI - TEL. 549-6296

**DUFOUR & COTE**  
AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL.L.

Me Gabriel M. Côté LL.L.

23, RUE RACINE EST - CHICOUTIMI  
TEL. 549-8150



DEBORDEMENT — Depuis que la carrière de sable a été de nouveau exploitée, il y a quelques années, les puisards, pourtant nombreux dans le secteur des rues Coulombe et Jobin, ne suffisent pas à capter les eaux de pluie.

## “C'est plein d'eau...”

CHICOUTIMI — “En laissant un entrepreneur exploiter la carrière de sable située sur le plateau de la Côte-Réserve, en haut de la rue Coulombe, la ville de Chicoutimi est directement responsable des dégâts d'eau qui se manifestent depuis quelques années dans quelques habitations des rues Coulombe et Jobin”, soutient un résident de cette dernière rue, M. Gaston Tremblay.

M. Tremblay, affirme en effet que lors de la construction du pont Dubuc, l'administration municipale a laissé un entrepreneur exploiter la carrière de sable, en dépit des législations qui l'en empêchent.

Depuis ce temps, les puisards et “trous d'homme” qui jalonnent les rues Coulombe et Jobin s'engorgent régulièrement de sable, ce qui crée des inondations dans plusieurs sous-sols, à la suite du débordement des eaux de pluie.

De plus, la vétusté du système d'égouts du secteur serait en grande partie responsable de la situation. Les tuyaux seraient “écrasés” à quelques

endroits de la rue Coulombe, bloquant ainsi l'écoulement normal des eaux.

À l'intersection des deux rues, en bas de la côte, quatre puisards ne suffisent pas à la tâche. En outre, la ville vient tout juste, à proximité, d'aménager un autre “trou d'homme” et d'effectuer certaines réfections.

### Deux problèmes

À l'hôtel de ville, on précise qu'il faut distinguer deux phénomènes particuliers au secteur: a) le problème de refoulement des égouts dans une maison en particulier; b) le problème d'écoulement des eaux de surface.

On indique que dans le premier cas, les récents travaux ont apporté une solution à ce problème: mise en place d'un “trou d'homme” et réfection du système d'égouts.

Quant au problème de l'écoulement de l'eau de surface, on précise que cette situation prévaut depuis longtemps, tout en n'écartant pas l'hypothèse que la carrière de sable en soit responsable.

## FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



DES REPAS EN "BOITES"

Les ouvriers de la Baie James n'ont pas le temps voulu pour se rendre à la cantine de Crawley-McCracken, le midi. Ils ne disposent, en effet, que de 30 minutes pour ce repas. Aussi, une équipe spéciale est chargée de livrer les aliments chauds sur les lieux du travail, dans des contenants chauds.

Ceux que l'on voit ici contiennent de la soupe. Le matin, les trois immenses réfectoires, d'une capacité de 1.800 personnes à LG-2, sont ouverts de 5h00 à 7h30; on sert le repas du soir dans la même cantine, entre 17h00 et 19h30.

## BINGO

Les Québécois sont-ils en train de perdre le goût de jouer au bingo? C'est du moins ce que porte à croire le dernier rapport annuel de la Régie des loteries du Québec, rendu public vendredi à l'Assemblée nationale du Québec. La régie doit en effet émettre un permis pour chaque bingo organisé au Québec. Or, l'an dernier, elle en a émis 642 de moins que l'année précédente. En 1976, 32.184 permis de bingo ont été émis par la régie contre 32.826 en 1975. Plus de 44 p. c. des bingos de 1976 ont été organisés par des organismes religieux, tandis que 25 p. c. des bingos servaient à défrayer les dépenses d'organismes de loisirs et 25 p. c. à défrayer celles d'organismes sociaux. Mais, comme les bingos et les autres tirages similaires représentaient en 1976 des revenus bruts de \$80 millions, selon les chiffres de la régie, leur fin prochaine n'est pas à prévoir.



## SEMAINE FRANCAISE

"Nous sommes, nous serons..." voilà le thème de cette 16e semaine française qui se déroule annuellement à Cornwall, en Ontario. Selon M. Aimé Le Blanc, conseiller municipal francophone, cette semaine a contribué pour beaucoup à maintenir le fait français dans cette ville d'Ontario qui compte 47.000 âmes, dont 55 pour cent environ sont francophones. Le ralliement des gardes marquait le début de cette semaine française. Le comité d'organisation des Fêtes du 50e anniversaire de Dolbeau a voulu apporter son appui et remettait une plaquette-souvenir à cette occasion. C'est M. Laurent Tremblay, secrétaire général des gardes, qui a remis cette plaquette au maire Gerald Parisien, lors de la réception civique. Ce dernier remettait en retour au président du comité, M. Jean-René Moreau, une assiette-souvenir représentant les armoiries de la ville de Cornwall. MM. Parisien et Le Blanc avec leurs épouses doivent venir à Dolbeau dans le courant de l'été.

## RENDEZ-VOUS

**CHICOUTIMI**  
**CLUB KIWANIS** — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.  
**CLUB OPTIMISTE** — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.  
**FAMILLES MONOPARENTALES** — L'Association des familles monoparentales vous prie de prendre note que vu les vacances, le local sera fermé de

juin à septembre.  
**AFEAS** — L'assemblée des membres de l'Afées Saint-Luc de Chicoutimi-Nord, aura lieu lundi, à 20h00, au sous-sol de l'église. Il y aura élection. Bienvenue à toutes.

## JONQUIERE

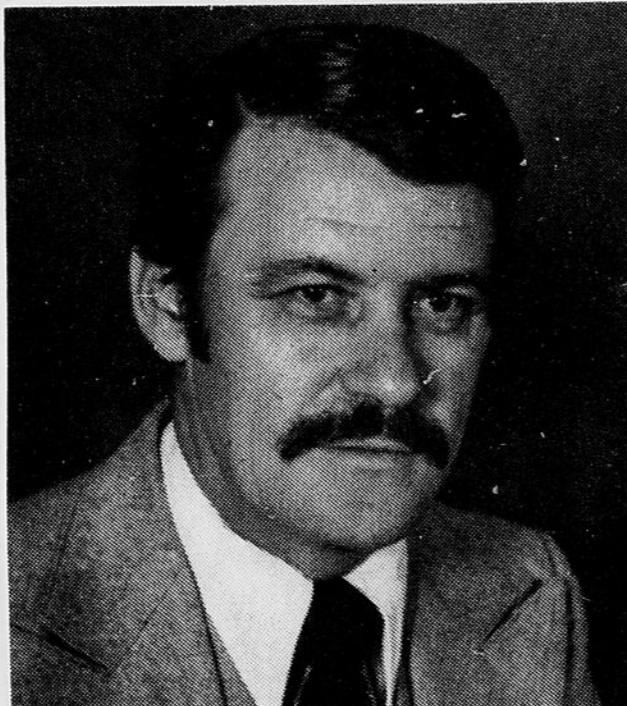
**CLUB OPTIMISTE** — Le souper hebdomadaire du club Optimiste JAK, quartier d'Arvida, aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Jean-Dequen.

## CONTRACEPTIFS POUR MINEURS

La Cour suprême des Etats-Unis estime que les mineurs américains devaient être autorisés à acheter des contraceptifs et que les adultes devaient pouvoir s'en procurer facilement. Les juges ont condamné une loi de l'Etat de New York imposant des contrôles sévères sur la vente des contraceptifs: les mineurs de moins de 16 ans ne peuvent en acheter que sur ordonnance et les adultes ne peuvent en trouver que dans les pharmacies. Aux termes de la décision de la Cour suprême, les contraceptifs pourront maintenant être vendus en principe n'importe où et les mineurs y auront accès sans restriction.

## DIX FOIS MARIEE SANS DIVORCER

Selenaa Smith, de Newark, N.-J., est accusée par la justice fédérale de s'être mariée dix fois sans jamais divorcer. Et, les charges retenues contre elle ne parlent pas de bigamie, mais simplement de fraude des règlements des services américains d'immigration. Selenaa Smith ou Bravard, De-neus, Susan Joseph ou Wright, Delores Zamilus et Barbara Beaubrun sont les divers noms empruntés par la jeune femme, qui était membre d'un réseau de mariage des immigrants haïtiens, pour permettre à ceux-ci de résider aux Etats-Unis et éventuellement de changer de nationalité. Les "victimes" payaient de \$500 à \$2.000 pour convoler devant le maire, et ce sont des employés de l'Etat civil qui ont découvert le pot aux roses... en voyant revenir trop régulièrement les mêmes personnes. Selon le procureur, les mariages sont cependant valides, tous les époux de Mme Smith et des autres coïnculpées ayant été normalement enregistrés. Mais, chaque demande d'annulation serait probablement bien accueillie, pour "non-consommation des liens du mariage". Trois hommes responsables de cette nouvelle, sorte d'agence matrimoniale, ont été appréhendés. Ils risquent 10 ans de prison et \$20.000 d'amende.



## NOUVEL ADJOINT

Le Bureau régional du ministère québécois de l'Agriculture compte maintenant un nouvel adjoint au coordonnateur. Il s'agit de l'agronome Charles-Henri Larouche, que la population de la région a eu l'occasion de voir lors de la dernière campagne électorale. M. Larouche remplace à ce poste un adjoint parti depuis plusieurs mois et il restera maintenant à remplacer l'autre adjoint, M. Paul-A. Paquin, qui a pris sa retraite récemment. M. Larouche sera responsable des conseillers régionaux, et il sera en outre chargé de dossiers spéciaux, comme la programmation, la gestion par objectifs, la main-d'oeuvre et l'agro-alimentaire. C'est d'ailleurs dans ce dernier domaine que M. Larouche oeuvrera jusqu'à tout récemment, ayant été au service de la Chaîne coopérative du Saguenay pendant 19 ans.



## AVANT LES ELECTIONS

Les automobilistes qui empruntent régulièrement les rues de Chicoutimi sont devant un dilemme. Ils savent en effet que les nombreux trous qui "agrémentent" la conduite seront comblés avant les élections de novembre. Mais, à quel moment au juste? En attendant, une alternative s'of-

fre à eux: a) remiser leurs véhicules (solution impensable); b) se résoudre à faire du "cross-country" en pleine ville, tout en gardant à la mémoire l'heureux moment où ils auront à inscrire un "petit x" sur un certain petit papier.

## NIVEAU DU LAC

Voici les relevés du niveau du lac Saint-Jean, depuis le quai de Roberval, au cours de la dernière semaine:

|                      | 1976  | 1977  |
|----------------------|-------|-------|
| Vendredi, le 3 juin: | 16.63 | 16.69 |
| Samedi, le 4 juin:   | 16.24 | 16.81 |
| Dimanche, le 5 juin: | 15.86 | 16.01 |
| Lundi, le 6 juin:    | 15.58 | 17.10 |
| Mardi, le 7 juin:    | 15.55 | 17.22 |
| Mercredi, le 8 juin: | 15.59 | 17.37 |
| Jeudi, le 9 juin:    | 15.56 | 17.40 |

## CONGRES

C'est du 12 au 15 juin, que se déroulera le congrès de l'Association des chefs de services d'incendie du Québec, à l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, sous la présidence de M. Claude Lacasse, directeur du service d'incendies de la cité de Saint-Jérôme. Le thème de cette année sera "Demain, avec les moyens d'hier".

## RENOUVEAU CHARISMATIQUE CATHOLIQUE

C'est demain que prendra fin, à Montréal, le "congrès canadien francophone du Renouveau charismatique catholique", dont le thème est: "Jésus est vivant, nous en sommes tous témoins". Il s'agit là du premier congrès du genre au Canada. A 13h30, demain, Radio-Canada télévisera, directement du stade olympique, les assises de cette dernière journée du congrès placée sous la présidence d'honneur du cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec. Michel Quoist, auteur de plusieurs ouvrages de spiritualité, dont l'un sur la prière, donnera une causerie sur le thème du congrès. Une foule de quelque 40.000 fidèles est attendue au stade ce jour-là.



## UN HOMME EST HEUREUX

M. Jean-Claude Villeneuve, conseiller municipal à Chicoutimi, parle avec beaucoup de fierté du succès remporté récemment par l'une de ses filles, lors d'un concours de rédaction à l'école Charles-Gravel. Il fallait écrire un roman et la jeune Lucie Villeneuve s'est classée parmi les dix premières sur 250 participants. L'ami Jean-Claude, qui travaille depuis plusieurs années dans le domaine de l'assurance-vi, aime signaler qu'il aurait bien voulu être journaliste. Qui sait? Lucie est peut-être en voie de réaliser le rêve du paternel. Ce qui aurait l'heur de rendre l'ancien maire de Chicoutimi-Nord encore plus fier de sa fille.



## \$250,000 PAR CAMION

Ces camions géants, d'une capacité de 85 tonnes chacun, appartiennent à Impregilo & Spino, principal entrepreneur sur les chantiers de LG-2 à la Baie James. Un seul de ces camions coûte \$250.000. Chaque véhicule a six pneus, lesquels valent \$2.500 pièces! Leur moteur V-16 développe 800 chevaux-vapeur. En dépit de leur taille et de leur poids plutôt impressionnant (135.000 kilogrammes, avec le chargement), un fardier de ce genre peut rouler jusqu'à 65 km à l'heure. Mais, ils

se déplacent généralement à une allure variant entre 32 et 40 kilomètres à l'heure. Pour les travaux de construction du barrage de LG-3, l'Hydro-Québec a acheté 16 camions de 85 tonnes, pour \$3.787.748, soit \$236.728 l'unité.

Gabriel Berberi, du Quotidien, et Lucien Roy, du CRD, examinent l'un de ces titants, lors d'une récente visite à LG-2. Mais, les transporteurs les plus puissants sur ces chantiers ont une capacité de 110 tonnes...

## VOS DROITS

## agences de recouvrement

Certaines compagnies de finance ou certaines agences de recouvrement, communément appelées « agences de collection », c'est-à-dire des personnes qui se chargent de percevoir pour d'autres l'argent des comptes dus, emploient des méthodes douteuses pour forcer les gens à payer leurs dettes.

Par exemple, elles laissent croire que si vous ne payez pas tout de suite, il y aura des poursuites devant les tribunaux, que votre nom sera transmis à tous les commerçants, que vous n'aurez plus de crédit ou encore, ces personnes vous téléphonent sans arrêt à toute heure du jour pour vous menacer.

Ces façons de faire sont abusives et n'hésitez pas à communiquer avec l'Office de Protection du Consommateur ou le ministère de la Justice pour dénoncer ces personnes et les compagnies qu'elles représentent.

Vous avez le droit d'être tranquille chez-vous et ceux à qui vous devez de l'argent doivent être polis envers vous et doivent se servir des moyens légaux pour exiger les paiements dus.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de « LA MINUTE JURIDIQUE » en écrivant au:

Service de l'information,  
 Commission des Services Juridiques,  
 2 Complexe Desjardins,  
 Tour de l'Est #1404, C.P. 123  
 Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

# Les entreprises devront se franciser dans les six ans

QUEBEC (PC) — Toutes les entreprises de 100 employés et plus auront entre quatre et six ans pour se munir d'un certificat de "francisation" qui attestera qu'elles respectent la Charte de la langue française.

C'est ce qui ressort d'un projet de règlement rendu public vendredi par le ministre d'Etat au Développement culturel, Camille Laurin, parrain du projet de loi no 1.

Le règlement rendu public par le ministre donne en détails l'échéancier pour chacune des catégories d'entreprises afin d'obtenir leur certificat.

Quand la loi no 1 sera adoptée, chaque entreprise aura un certain délai pour se procurer un certificat provisoire de francisation établissant que l'entreprise est en train de prendre les dispositions nécessaires pour se franciser.

Ce certificat provisoire est valable pour trois ans. Au bout de ce délai, le certi-

ficat permanent est requis. Le délai pour l'obtention du certificat varie de 12 à 39 mois, ce qui explique que le délai pour l'obtention du certificat définitif variera de 4 à 6 ans.

### Categories

Pour les fins du règlement, les compagnies ont été divisées en 10 catégories.

Les compagnies de 500 employés et plus auront 12 mois pour se procurer leur certificat temporaire.

Mais les compagnies possédant entre 100 et 499 employés auront entre 13 et 39 mois pour se procurer ce certificat provisoire, dépendant du genre de commerce auquel elles se livrent.

Ainsi, les commerces de détail et les entreprises oeuvrant dans le bâtiment et les travaux publics auront 13 mois, tandis que ce délai ira jusqu'à 39 mois pour les entreprises du sec-

teur pétrolier, du cuir de la bonneterie et du tabac.

Le délai varie entre ces deux extrêmes pour tous les autres genres de commerce qui sont longuement décrits dans le projet de règlement.

Le secteur ou oeuvre une entreprise et le nombre de ses salariés sont établis au 30 juin 1977, précise le règlement.

### Provisoire

Pour obtenir son certificat provisoire de francisation, toute entreprise devra:

— remplir le formulaire de renseignements fourni par l'Office de la langue française.

— transmettre à l'Office une lettre indiquant son intention de procéder à l'élaboration d'un programme de francisation après l'analyse de la situation linguistique prévalant au sein de l'entreprise;

— donner la description du comité de francisation formée dans l'entreprise selon les prescriptions de l'article 114 de la loi.

Une fois en possession de son certificat provisoire, la compagnie aura trois ans pour compléter son programme de francisation.

On sait que la loi 1 prévoit que le certificat permanent de francisation est exigible pour que la compagnie reçoive ses "permis, primes, subventions, concessions et avantages", et pour conclure avec le gouvernement ou toute entreprise publique "des contrats d'achat, de vente, de services, de location ou de transport public".

### Programme de francisation

Quant au programme de francisation, il vise les buts suivants, selon le texte du projet de loi no 1:

— une connaissance suffisante du français chez les dirigeants et le personnel d'une entreprise.

— l'augmentation du nombre de Québécois à tous les niveaux de l'entreprise, y compris au sein du conseil d'administration.

— l'utilisation du français dans les documents de travail de l'entreprise, et dans les communications internes.

— l'utilisation du français dans la publicité.

— l'utilisation du français dans les termes techniques, selon les prescriptions de l'Office de la langue française.



## Un spectacle d'une rare beauté, d'une rare qualité

par Yvon Pare

JONQUIERE — Du théâtre expérimental... Oui! Rien contre sauf que c'est un peu difficile à suivre, à digérer. Il s'agit du spectacle présenté par "Teatram". Le titre? "Les Eryniés".

C'est quoi cela? Si on se fie à notre bon vieux dictionnaire, il est question des déesses de la vengeance au temps des Grecs. Elles étaient également connues sous le nom de "Furies".

Cela ne vous dit sans doute pas grand-chose mais nous avons là le sens, la trame du spectacle.

Oui, il est question de vengeance dans "Les Eryniés". "Teatram" a choisi une façon originale de toucher ce thème. A partir de "L'Orestie" d'Eschyle, le créateur de la tragédie antique, d'"Andromaque" de Racine et "Les Bonnes" de Jean Genet, "Teatram" nous fait revivre ce thème, improvise même sur le thème de la vengeance qui était au coeur de la tragédie antique, ancienne.

Un spectacle intéressant parce qu'il nous permet de voyager à travers le temps, de nous faire prendre conscience que malgré la

forme ou le style, le concept de la tragédie a évolué d'Eschyle à Genet.

Si à l'origine, la vengeance était "organisée" par des déesses et que l'homme devenait un instrument, un jouet dans les mains de ces puissances, nous nous apercevons que chez Genet, la vengeance devient le propre de l'humain et que, même, elle est une revendication, l'acte libérateur d'une certaine classe. La tragédie est passée, est descendue au niveau de l'homme ou l'homme est monté au niveau des dieux.

Les comédiens passent de Racine à Eschyle, d'Eschyle à Genet et cela sans avertissement, sans prévenir. Il faut un certain bagage pour réussir à savoir qui est qui, qui appartient à quel auteur et où les comédiens interviennent.

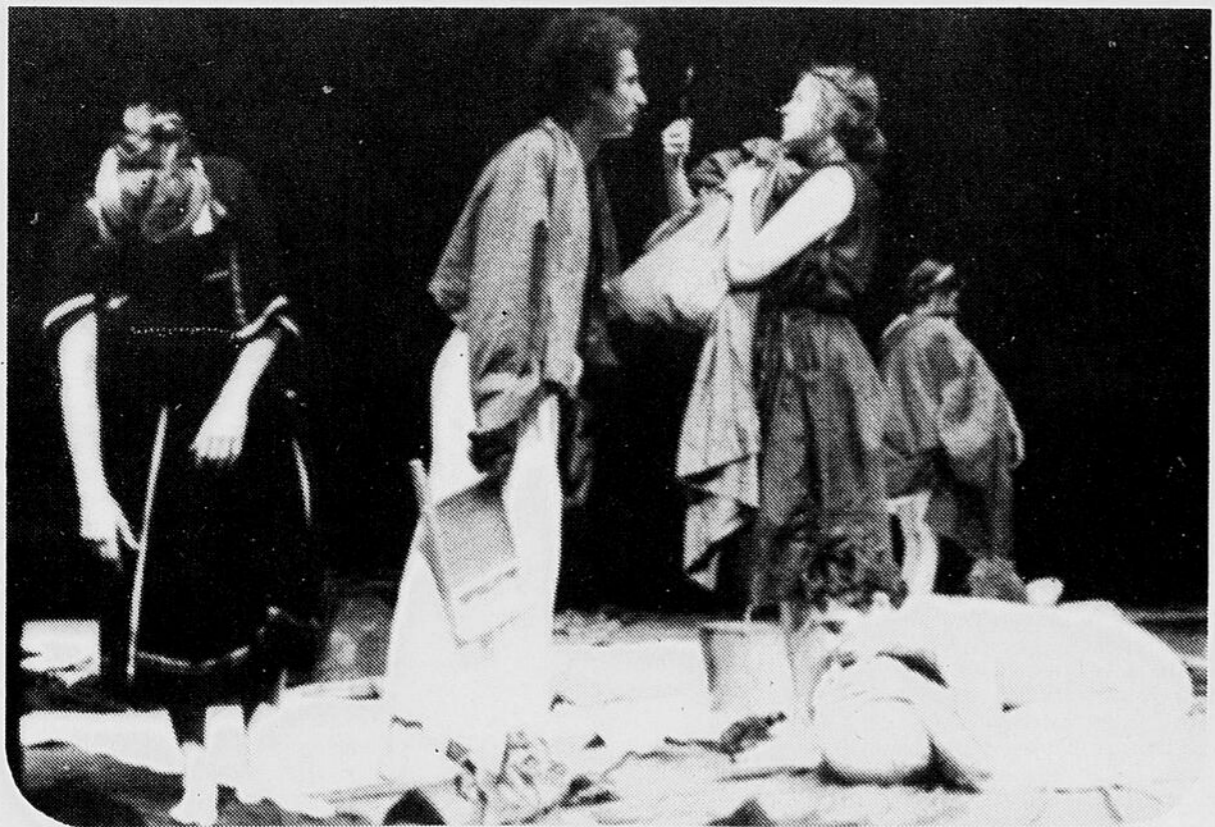
Un spectacle très bien monté, très bien joué, très bien conçu. "Teatram" nous fait redécouvrir la beauté du geste, du corps humain, de la voix. "Les Eryniés" est monté comme un ballet et la mise en scène, quoique très sobre, nous permet de comprendre, de suivre, de vivre la tragédie. Les comédiens

se meuvent, déclament d'une façon un peu mécanique et chaque son, chaque geste prend toute sa signification, toute sa majesté. La mise en scène relève de la "peinture" presque. Chaque geste, chaque pose est plastique, pense. Nous avons souvent l'impression de voir vivre, respirer une suite de tableaux.

Les décors sont absents, inexistantes et les costumes constituent la matière de la scène. Les comédiens apprennent à composer avec quelques bibelots, nous font comprendre que le théâtre, que la vie théâtrale ne réside pas dans l'accessoire. Tout se passe chez le comédien, le comédien qui joue de son corps, de sa voix comme d'un instrument. Souvent aussi l'accessoire joue le rôle d'un symbole... Le ballon par exemple n'est pas sans rappeler "Sisyphus" et son rocher.

Du théâtre un peu intellectuel mais qui mérite d'être vu, entendu. Ils sont rares les spectacles où le silence devient aussi intense, aussi angoissant même. "Teatram" joue aussi du silence avec art, majesté.

C'est un spectacle d'une rare beauté, d'une rare qualité.



## Un livre qui démontrerait que le PQ est un masque

QUEBEC (PC) — Une campagne de souscription aurait été organisée le printemps dernier auprès de certaines corporations aux fins d'obtenir des fonds qui permettraient à l'écrivain M. Gérard Dagenais, auteur de "Pour un Québec français", de produire un autre ouvrage intitulé celui-ci "L'Affrontement au Québec", un ouvrage destiné à faire la démonstration que "le Parti québécois, sous le prétexte de préparer l'indépendance qui semblait jusqu'à maintenant utopique, n'est plus intéressé à la réforme sociale, mais plutôt à une réforme nationale qui menace de nous mener tous à la catastrophe".

Cette campagne de souscription aurait été menée par une firme montréalaise de relations publiques, la Maison Carillon dont le président est M. Roger Monette.

Dans une lettre circulaire datée du 13 mai 1977 et adressée à certaines corporations non identifiées, lettre dont La Presse Canadienne a obtenu copie, M.

Roger Monette explique que l'auteur de "Pour un Québec français" est obligé, "en raison de l'accession inattendue au pouvoir du Parti québécois, de hâter la réalisation du projet d'un deuxième ouvrage étant donné que le sort du Québec se retrouve maintenant sur une trajectoire beaucoup trop dangereuse pour que ceux capables d'y remédier d'une façon quelconque hésitent à agir".

Dans cette lettre rédigée en anglais, le président de la Maison Carillon explique que le livre à la rédaction duquel travaille M. Dagenais est destiné à "contester la crédibilité du Parti québécois", à partir des constatations suivantes:

— le Parti québécois ne doit pas être identifié au nationalisme, étant entendu que le danger est d'autant plus fort quand un parti qui n'existe qu'au Québec y prend le pouvoir;

— un parti politique doit être nationaliste s'il veut prendre les rênes du pouvoir à Québec.

Dans cette perspective, explique la lettre de M. Mo-

nette, M. Dagenais analysera les activités du Parti québécois au cours des cinq dernières années et démontrera que le PQ "est un masque" pour le socialisme et que ses membres les plus influents ont des rapports étroits avec les syndicalistes les plus radicaux.

## ASSURANCE GENERALE

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES



Responsabilité - Automobile, feu, vol, hypothèque

Consultez votre conseiller:

RENALD ROULEAU, C.D.A. AS.

Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.,

31 ouest, rue Racine, Chicoutimi, Tels: 549-9925, bur

5, rue du Boulevard, Laternière, 678-2887, rés.



## Modification au régime de rente

QUEBEC (PC) — Les citoyens québécois ayant atteint l'âge de 65 ans pourront désormais toucher leur rente de retraite même s'ils se trouvent encore sur le marché du travail.

Telle est la disposition essentielle du projet de loi numéro 42, modifiant le régime de rentes du Québec, déposé vendredi matin à l'Assemblée nationale et adopté en première lecture.

Cette mesure répond aux demandes faites depuis plusieurs années par les citoyens du Québec, a déclaré le parrain du projet

de loi, le ministre des Affaires sociales, responsable de la Régie des rentes du Québec, Denis Lazure.

Le ministre dans un communiqué remis à la presse a d'ailleurs précisé que cette mesure législative s'inscrit dans le cadre d'une révision totale des mesures de sécurité sociale.

En vertu de la loi en vigueur, les travailleurs âgés de 65 ans et plus risquaient de voir leur rente réduite, sinon supprimée du seul fait qu'ils réalisaient des gains après leur retraite.

VISITEZ  
**L'OUEST CANADIEN**  
avec ses Rocheuses, la côte du Pacifique, et le Stampede de Calgary

Départ en juin, juillet et août

**\$789** pour 16 jours  
(à partir de Montréal)

Ce prix inclus: transport, couchers, petits déjeuners, visites, etc.

**TOURVAC**  
POUR RESERVATIONS OU INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES:

**Voyages Lac-St-Jean Inc.**  
1264, boul. Walberg

Dolbeau: 276-1301 Arvida: 548-7207  
Alma: 662-2475 Roberval: 275-1220

1977

## GUIDE DU CITOYEN

Collection l'Etat et le citoyen

Ce guide est l'outil par excellence pour:

- se retrouver plus facilement dans une foule de domaines de l'administration;
- connaître mieux les multiples services auxquels il a droit;
- savoir où, quand, comment, à qui s'adresser pour obtenir précisément des réponses à ses questions et demandes.

Ce guide du citoyen, édition 1977, rendra de précieux services à qui le gardera à portée de la main afin de le consulter en tout temps.

**SEULEMENT \$2.25**

des **LIVRES** et du **SAVOIR**

En vente à la: Librairie Régionale Inc. 461 est, rue Racine Chicoutimi Tél.: 549-1767 Ainsi que dans toutes les autres bonnes librairies de votre région.

L'Éditeur officiel du Québec  
1283, boul. Charest ouest Québec G1N 2C9

GUIDE du Citoyen

Nom .....

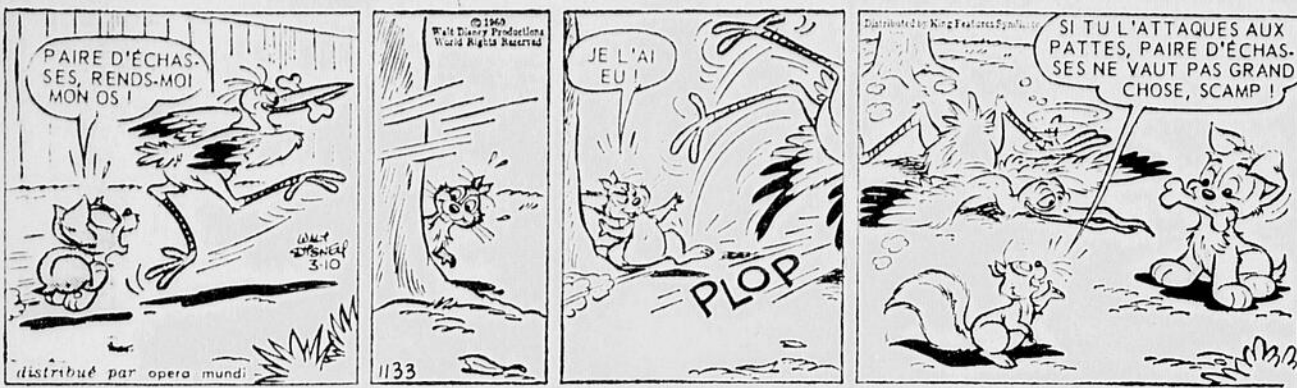
Adresse .....

Ville .....

Veillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) Ci-joint, mon chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances

# BANDES ILLUSTRÉES

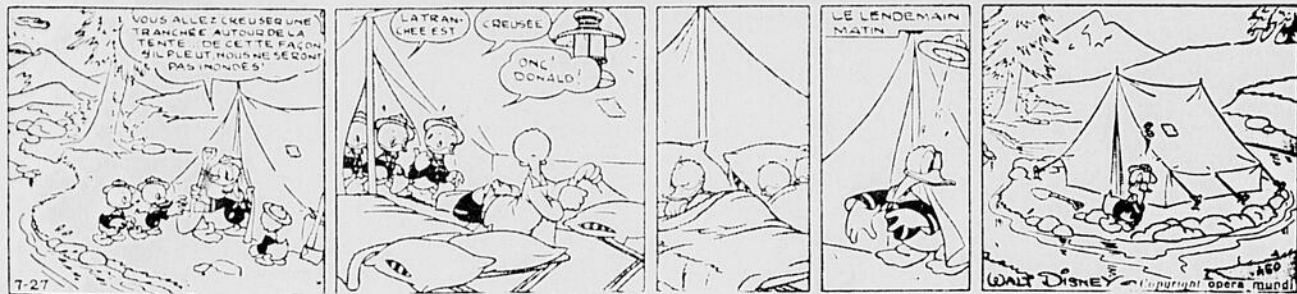
## SCAMP



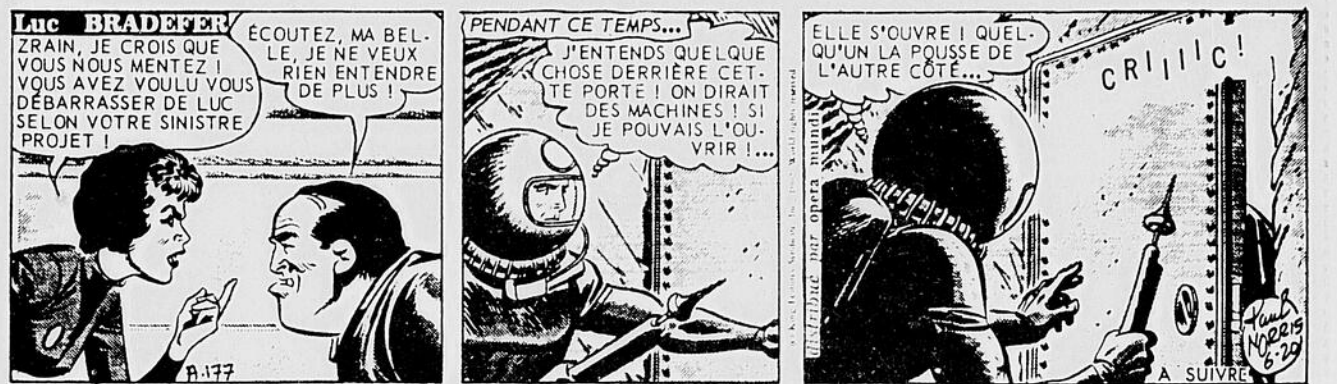
## M. ABERNATY



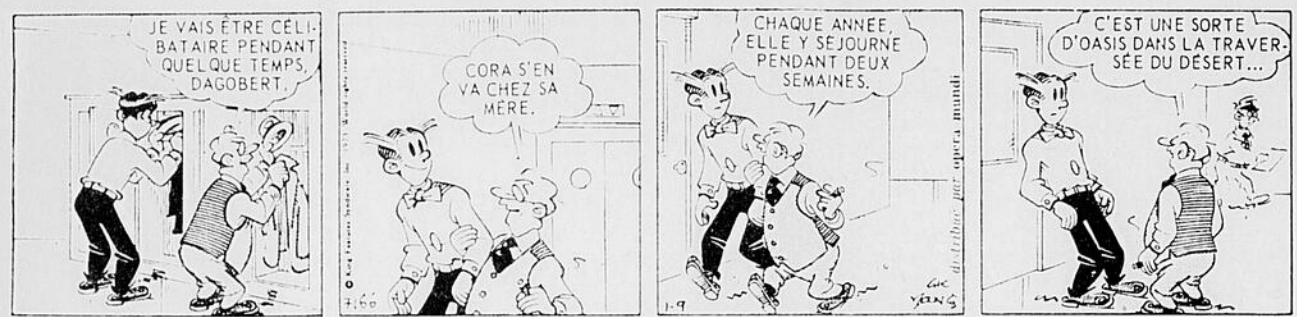
## DONALD



## LUC BRADEFER



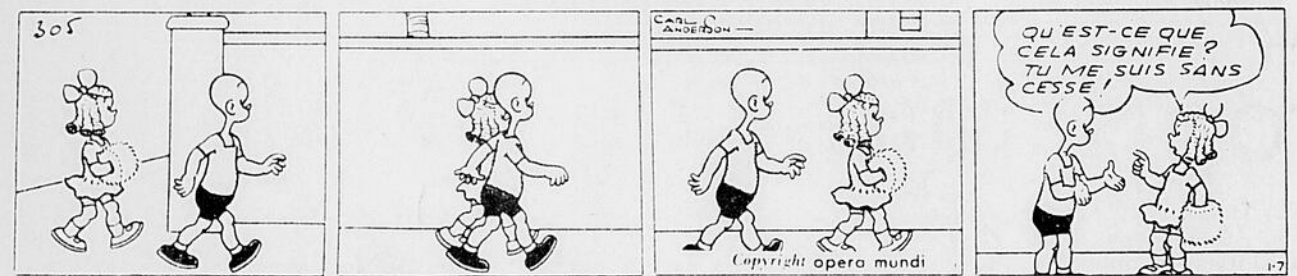
## BLONDINETTE



## SOURIS MIQUETTE



## HENRY



## FEUILLETON QUOTIDIEN

# ÉTOILES FILANTES

### les dieux et les déesses d'Hollywood

## vus par DAVID NIVEN



résumé

Le public des grandes émissions de radio était considérable, mais tout comme la venue du son eut un effet de crible sur la popularité des vedettes du cinéma muet, de même l'arrivée de la télévision devait mettre fin à la carrière de nombreuses personnalités de la radio.

## (41) Constance Bennett

Si Marlène Dietrich possédait une Cadillac aussi longue qu'un chemin de fer métropolitain, conduite par un chauffeur qui s'appelait Briggs, qui avait un col de vision sur son uniforme d'hiver et une paire de revolvers sur les hanches, et si Jeannette MacDonald était transbahutée dans son véhicule par un monsieur très élégant qui partageait la banquette avant avec un grand chien de berger gris et blanc, Constance Bennett, elle, n'était à sa place que dans sa Rolls-Royce, une splendeur de phaéton noir dont le

chauffeur était à découvert par tous les temps, tandis que Constance prenait place dans un compartiment tendu de velours dont l'extérieur était décoré de vannerie jaune.

J'étais très agité à l'idée de ce que me réservaient les prochains jours, mais les responsables de la Shell Hour étaient, apparemment, à tel point impressionnés à l'idée qu'une telle célébrité allait participer à leur programme et tellement intimidés par la Reine de l'Écran,

qu'ils n'osèrent pas lui donner de convocations précises pour les répétitions.

— Voici son numéro personnel, Dave, me dit le réalisateur dix jours avant le samedi fatidique. Vous n'avez qu'à lui passer un coup de fil et aller chez elle pour voir un peu le texte ensemble avant que nous ne commençons les grandes répétitions mardi — d'accord ?

Pendant le premier week-end, je me familiarisai avec les scènes et le lundi, vers midi, je téléphonai comme convenu chez Constance Bennett.

— Miss Bennett ne se réveille pas avant 3 heures, me dit un maître d'hôtel. Veuillez laisser un message et votre numéro de téléphone à la secrétaire.

Il me brancha sur la secrétaire à qui j'exposai les raisons de mon appel. Elle se montra compréhensive mais guère impressionnée.

— Oh, mais vous avez tout le temps, rien ne presse... Il y a encore jusqu'à samedi, et ce n'est que pour la radio... Nous vous rappellerons.

Je restai cloîtré dans mon petit appartement pendant le reste de ce lundi, mais il ne se passa rien. Le mardi, le réalisateur me téléphona en début de matinée.

— Alors, petit, comment ça marche ? me demanda-t-il.

Il y avait, dans sa voix, une note angossée qui me fit comprendre qu'il n'avait, lui non plus, établi aucun contact avec sa vedette.

— Ciel ! hurla-t-il quand je l'eus mis au courant. La première répétition a lieu à 2 heures !

Il me rappela un peu plus tard pour me dire que la répétition de ce jour-là était annulée mais qu'il avait organisé pour moi un rendez-vous chez Constance Bennett le lendemain.

— Et vous feriez bien d'y être ! me siffla-t-il d'un ton hargneux, comme si j'étais pour quelque chose dans la stagnation de la situation.

Conformément aux ordres, je me rendis dans une fort belle maison de Carolwood Drive le mercredi matin, à 11 heures. Le maître d'hôtel me fit entrer dans une bibliothèque où je lus des magazines jusqu'à 2 heures de l'après-midi. À 3 heures, j'entendis une voiture s'éloigner et le maître d'hôtel m'apporta un sandwich au thon et un verre de bière.

— Miss Bennett a des essayages au studio, me dit-il. Elle est désolée de ne pouvoir vous voir et demande que vous reveniez demain à la même heure.

— Je voudrais parler à sa secrétaire.

— Elle est partie aussi, dit le maître d'hôtel. Du café ?

Le jeudi matin, vers 10 heures, la secrétaire téléphona :

— Désolée de vous décevoir, me dit-elle, Miss Bennett ne peut pas vous voir, aujourd'hui non plus, mais vous êtes invité à déjeuner demain à 2 heures et demie. Apportez une raquette de tennis.

Elle raccrocha. Personne de la Shell Hour ne me téléphona et j'en conclus qu'ils avaient dû se tenir au courant.

Le vendredi matin, je me réveillai dans un état d'extrême inquiétude : on ne badinait pas avec Pirandello même si on le lisait, et surtout pas face à un public de vingt millions de personnes. La répétition générale avec orchestre et effets radiophoniques était prévue pour le lendemain matin à 10 heures, et l'émission elle-même passait sur les ondes à 5 heures du soir. Bien des choses dépendaient de mon rendez-vous pour déjeuner avec la vedette.

J'arrivai à 2 heures et demie pile pour trouver une douzaine de personnes en train de prendre un verre dans le patio. La secrétaire se présenta, puis me présenta aux autres. C'étaient des gens agréables et décontractés avec qui je me sentis à l'aise. Le principal sujet de conversation était la partie de poker de la veille dont il semblait que mon hôtesse fût sortie largement gagnante. On proféra des menaces de revanche amicales, mais la Bennett ne les entendit point — elle dormait paisiblement dans sa chambre. Après le déjeuner, son "bréchant" permanent et à demeure, le romantique acteur mexicain Gilbert Roland, me prit par le bras.

— Allons faire un peu d'exercice, amigo, me dit-il en m'entraînant vers le court de tennis.

Nous jouâmes des simples et des doubles jusqu'au moment où le jour se mit à baisser. En le voyant disparaître, je me souvins de Pirandello et l'angoisse me reprit. Je m'en ouvris à Gilbert Roland qui me promit de m'aider.

— Je vais lui parler, me dit-il.

Dans la maison, les gens arrivaient pour prendre un cocktail et une partie de poker avait déjà démarré. Autour de la table, je remarquai Myron Selznick, le plus grand impresario de Hollywood, Joseph Schenck, le patron des Studios 20th Century Fox, et Irving Berlin. Constance Bennett y était également. J'avais rarement vu un être humain d'une pareille beauté. Des cheveux très blonds, raides et brillants, des sourcils extrêmement fins surmontant de grands yeux bleus intelligents, un visage finement ciselé et un menton relativement volontaire. Elle avait une peau d'un blanc laiteux et son beau corps svelte était moulé dans des vêtements dernière mode et paré de somptueux bijoux.

Profitant d'une accalmie dans le jeu, Gilbert Roland se pencha sur elle. Elle éclata d'un rire exquis, m'adressa un joyeux signe de la main et reporta toute son attention sur ses cartes.

— Elle suggère, me dit-il, que vous rentriez chez vous pour changer... Il y a, ce soir, un dîner-buffet, après quoi elle fera projeter Visages d'Orient. Elle sera enchantée si vous acceptez de vous joindre à nous.

— Mon Dieu, grognai-je, mais qu'est-ce qu'on va faire, demain ? Il faut que nous fassions cette émission !

— Il vous suffit de lire, amigo. De toute façon, je suis sûr qu'elle trouvera un moment dans la soirée pour parcourir le texte avec vous.

Quand je revins une heure plus tard, quarante à cinquante personnes avaient convergé sur Carolwood Drive et les réjouissances apéritives battaient leur plein. La partie de poker se déroulait toujours dans la salle de jeu et, à en juger par la mine entièrement absorbée des joueurs, il était fort peu vraisemblable qu'une répétition de l'émission radio du lendemain eût lieu. Le dîner-buffet fut servi et mangé. Visages d'Orient (ceux de deux excellents acteurs juifs, Paul Muni et Louise Rainer, qui avaient l'air résolument chinois, tout en frappant sur des nuages M.G.M. de sauterelles-maison avec des tue-mouches) fut dûment applaudi, vers 2 heures du matin les invités commencèrent à se retirer. J'allai voir où en était la situation dans la salle de jeu — elle était inchangée, sauf que les cravates et les vestons retirés et le montant monumental des pots indiquaient clairement qu'elle resterait ainsi encore un bon moment.

À 4 heures du matin, je rentrais chez moi sans me sentir ragailardi par les derniers renseignements fournis par Gilbert. "Elle ne peut pas laisser tomber maintenant parce qu'elle a tellement gagné hier soir... elle dit qu'elle sera prête à 9 heures du matin et que vous soyez là sans faute." Vous pourriez aller au studio avec elle en voiture et, une fois arrivés, vous aurez le temps de lire le texte une ou deux fois avant la répétition ; ne vous en faites pas, amigo, ce n'est jamais que de la radio."

Il me fut impossible de fermer l'oeil ; j'étais tourmenté par des visions d'une carrière prometteuse s'en allant en fumée ; c'est ainsi que je travaillai les scènes de Pirandello jusqu'au petit matin, ayant pris le parti d'adopter une politique de sauve-qui-peut.

À 9 heures pile, les yeux papillotant sous l'éclat aveuglant du soleil de Californie, tremblotant de café noir et de benzédrine, je sonnai à la porte de Carolwood Drive. La femme de chambre qui m'ouvrit avait l'air surpris. Je lui dis que j'avais rendez-vous avec Miss Bennett.

La fille me fit signe d'entrer dans la bibliothèque aux rideaux encore fermés, qui était tout imprégnée des odeurs de la réception de la veille. Cette pièce communiquait avec la salle de jeu où la partie de poker battait encore son plein — les joueurs, à l'exception de Constance Bennett, avaient l'air décomposé et détraqués.

L'hôtesse me vit et annonça : — C'est la dernière partie, les copains. Il faut que j'aille travailler.

Ce fut bientôt terminé ; une demi-heure plus tard, j'étais assis dans le phaéton Rolls-Royce aux côtés d'une Constance Bennett ravissante et fraîche comme une rose. Elle devait être faite d'une étoffe particulière car, avec son visage sans rides et ses yeux bleus limpides, on eût dit qu'elle venait de se réveiller après dix heures d'un sommeil sans rêves.

A SUIVRE

LES ÉTOILES FILANTES de David Niven est publiée aux éditions Robert Laffont.

demain  
En coulisses

# Entre Maurice Richard et Jean Béliveau



MAURICE RICHARD, un appui au projet de loi du Dr Camille Laurin.

Entre Maurice Richard et Jean Béliveau, entre ceux qui saluent dans la charte linguistique "cet espoir nouveau d'un Québec moderne et francophone", et ceux qui voient le reflet d'une "société de méfiance", le débat est finalement entré dans une phase cruciale.

N'avez crainte, je n'ai nullement l'intention de sonder les reins et les cœurs des vedettes sportives. Si j'ai mis en exergue ces deux noms d'idoles du hockey, c'est tout simplement pour illustrer jusqu'à quel point le projet de loi numéro 1 prend à peu près tout le monde au ventre, y compris des gars que l'on croirait bien éloignés de ces préoccupations. Ainsi, tandis que le Rocket signe une vibrante déclaration d'appui au projet du Dr Camille Laurin, le Gros Bill se range au nombre de plus de 300 "chefs de file"

francophones qui expriment les plus vives inquiétudes à l'égard du... bill no 1.

Richard est en fort bonne compagnie avec Mgr Félix-Antoine Savard et Yves Martin, tandis que Béliveau l'est tout autant avec l'ex-ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Entre l'espoir et la méfiance, entre la fierté et la crainte, qui a raison en définitive?

Ces sentiments et bien d'autres ont commencé à s'exprimer avec passion ou sérénité cette semaine, devant la Commission parlementaire qui a



**GILLES LESAGE**

(Tous droits réservés. Le Quotidien et L'Économiste)

entrepris l'audition et l'étude de quelque 200 mémoires venant des horizons les plus divers. C'est un exercice utile et salutaire, en dépit de ses vicissitudes et même des rates de départ, qui peuvent laisser un arrière-goût amer.

C'est un ancien premier ministre unioniste, M. Jean-Jacques Bertrand, que revient le mérite d'avoir institué des audiences publiques sur les grands problèmes et les principaux projets de loi, à la fin de la dernière décennie. Il pensait avec raison que les corps intermédiaires, les groupes et les citoyens pouvaient apporter aux députés un éclairage différent et diversifié dont ils pourraient tirer grand profit.

Mais l'exercice doit réunir au moins trois conditions. Il faut en premier lieu que le gouvernement n'en fasse pas un simple outil de parade ou un paravent commode drapé dans les arièux d'une démocratie de surface. Il faut ensuite que les députés, et singulièrement l'Opposition, oublient leurs allégeances partisanes et se fassent attentifs. Il faut enfin que les pétitionnaires aient quelque chose à dire et le fassent de façon claire et nette.

Pour l'instant, ces conditions sont réunies, du moins chez les principaux participants.

Ce n'est pas à dire que le Dr Laurin est prêt à chambarder son projet au moindre coup de vent ou à céder devant le premier éclat de voix. Mais je pense vraiment que cet homme est loin d'être machiavélique et veuille provoquer les affrontements pour le plaisir. Sa démarche est sincère et honnête. Il s'est dit disposé à proposer des modifications, dont certaines "pourront toucher le fond" de la législation. Il

annonce des "changements significatifs" aux chapitres de la langue d'enseignement, de l'administration, des tribunaux et de l'Assemblée nationale.

Pour cela, et ce n'est que normal, M. Laurin attend les représentations qui lui sont faites en Commission parlementaire, espérant qu'elles iront au-delà des cris du cœur.

De la même façon, je crois qu'il y a dans l'Opposition quelques députés qui sont prêts à rechercher des solutions équitables. Je pense en particulier à Mme Thérèse Lavoie-Roux, député de l'Acadie, qui n'a pas été "gâtée" par le pouvoir et ne se présente pas avec un tas de préjugés, mais avec une expérience irremplaçable.

À titre de présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Mme Lavoie-Roux a pu vivre de près avec les difficultés et les embûches de la coexistence linguistique, dans le secteur le plus névralgique qui soit. Cette femme a des choses à dire et elle devrait être écoutée. Elle devrait en particulier cerner de plus près la délicate motion d'appartenance à la communauté anglophone sur laquelle elle se fonde pour délimiter l'accès à l'école anglaise. Elle devrait expliquer comment et pourquoi son "interprétation généreuse" au critère de la langue maternelle serait plus acceptable que les restrictions prévues au projet de loi.

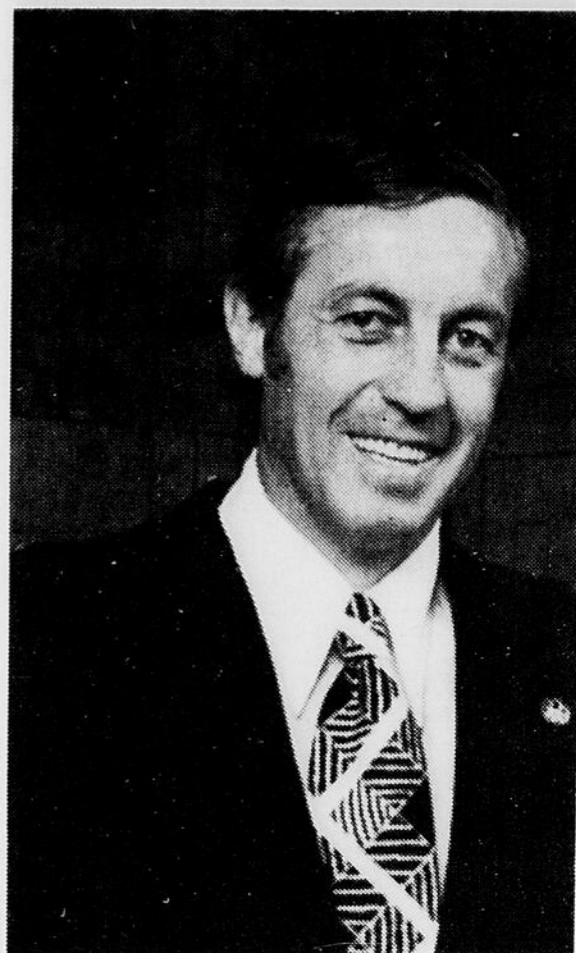
Il me semble y avoir de ce côté un filon qui, s'il pouvait être retenu par le gouvernement, amoindrirait de façon sensible les tensions et les inquiétudes chez les anglophones.

En raison de son expérience de ministre responsable de la loi 22, l'apport de M. Fernand Lalonde ne sera pas à négliger non plus.

Si les libéraux ont peine à dégager un consensus, il en sera de même au sein de l'Union nationale. Car, pour peu qu'il ait quelque influence, le député de Pointe-Claire, M. William Shaw, ne sera pas d'une grande utilité. Ce n'est certes pas avec ses appels à la désobéissance civile que le député anglophone de M. Rodrigue Biron va faire avancer le débat sur les voies de la raison.

Dans les quelque 200 mémoires soumis aux députés, par ailleurs, il y aura certes beaucoup de verbiage, grand nombre de redites, des vœux pieux à la tonne. Mais à travers cette masse de documents indigestes à la longue, il peut y avoir des perles rares, des éclairs de génie, des éclaircissements utiles. Il y en aura sûrement, il faudra les saisir au vol et en tirer profit.

Non seulement les organismes et les citoyens doivent-ils obtenir l'attention des députés, encore faut-il qu'ils aient l'impression d'avoir été compris, ce qui est plus difficile parfois, surtout pour les non-initiés que l'appareil parlementaire impressionne ou intimide, le citoyen ordinaire qui parle en son nom



JEAN BELIVEAU s'est rangé avec les 300 chefs de file francophones qui expriment les plus vives inquiétudes à l'égard du projet de loi no 1.

personnel a autant de poids que l'organisme au nom le plus ronflant, fort souvent, pour peu qu'on se donne la peine de l'écouter.

Après le pénible accès de procédure du premier jour, les députés ont heureusement retrouvé un peu de sang-froid. Pourvu que ça dure jusqu'à la fin du mois, et jusqu'au terme de l'autre mois. Car l'épreuve qui débute est épuisante et éreintante à plusieurs égards. Il serait dommageable de l'alourdir par des mesures dilatoires et des tactiques douteuses.

Entre Maurice Richard et Jean Béliveau, chacun a un choix à faire, mais personne ne détient toute la vérité et les Québécois ne se divisent pas en bons et en méchants.

La glace est mince et la patinoire exposée à tous les projecteurs de l'opinion publique!

## La rivière l'Assomption très polluée

MONTREAL (PC) — La pollution a gravement endommagé les eaux de la rivière l'Assomption et de certains de ses affluents prenant leur source dans le massif du Mont-Tremblant et débouchant à la pointe nord de l'île de Montréal.

C'est ce que révèle un rapport publié hier par la direction de la connaissance de la qualité du milieu, des Services de protection de l'Environnement (SPE) du Québec, qui recommande que des dispositions immédiates et efficaces soient prises par les autorités et municipalités concernées pour empêcher que la situation s'aggrave encore et pour réduire le taux de pollution de ces rivières.

Trois causes majeures de pollution ont été identifiées: les effets de l'élevage intensif du porc — cette région est l'une des plus importantes du Québec dans ce type d'élevage — le traitement inadéquat des eaux d'égout, des résidences secondaires et les déversements industriels et municipaux.

Les experts des SPE soulignent que la rivière Saint-Esprit est un véritable "égout à ciel ouvert" à cause de la mauvaise opération des porcheries qui la bordent, — tas de fumier trop proche de l'eau quand ils ne sont pas déversés dans la rivière et grande densité des résidences secondaires.

La rivière l'Achigan est classée "dangereuse et septique" pour les mêmes raisons auxquelles s'ajoute le déversement des eaux usées de la Laurentian Poultry.

La rivière Ouareau recèle un nombre élevé de bactéries et de pollution chimique, ce dernier phénomène provenant du déversement des eaux usées et de quatre tonnes de déchets solides quotidiens par la Scott Paper.

Seule la rivière Noire possède encore une eau de bonne qualité en général.

### Recommandations

Le rapport recommande donc:

- d'exiger l'installation de meilleurs modes de disposition du fumier porcin en faisant exercer un contrôle sévère par les municipalités.
- de faire respecter les règlements provinciaux de traitement des égouts des maisons privées.
- d'épurer les eaux résiduaires industrielles, particulièrement à la Laurentian Poultry, à la Scott Paper et aux industries de Joliette.
- de traiter les eaux de la ville de Joliette.

## La terre se réchauffe

MOSCOU (AP) — Selon un climatologue soviétique, le professeur Mikhail Bouyko, cité par l'agence TASS, la Terre se réchauffe. Le réchauffement, a-t-il dit, a commencé il y a 15 ans.

En étudiant les courbes de températures depuis 1881, le professeur Bouyko a constaté que le froid et l'étendue de la glace arcti-

que avaient atteint un point maximum au début des années 1960, rapporte TASS.

Depuis, ajoute l'agence, "la température annuelle moyenne a lentement, mais progressivement augmenté et elle est aujourd'hui de 0,2 degré centigrade plus élevée que la moyenne du siècle dernier".

## Colère des propriétaires de Val-Martin

MONTREAL (PC) — Les propriétaires regroupés en association des 144 duplex du quartier Val Martin, à Laval, ont dénoncé, jeudi, le projet du gouvernement provincial d'acquiescer, de gré à gré ou par expropriation et par le truchement de la Société d'habitation du Québec, les propriétés qui font l'objet de litige depuis deux ans.

Selon l'association, il s'agit d'une manoeuvre scandaleuse de la part du gouvernement qui, après avoir fait adopter une loi pour interdire aux propriétaires de vendre leur duplex, veut maintenant

les acheter sans expliquer ses motifs à la population.

La seule solution à tout l'imbrroglio judiciaire et législatif qui entoure le dossier Val Martin depuis mars 1975 consiste, dans l'esprit de l'association, à ce que le gouvernement québécois retire sa loi 78 afin que les immeubles puissent être vendus suivant le cours normal du marché.

En décembre dernier, alors que tout le litige concernant les duplex Val Martin était en délibéré devant la Commission des loyers, le ministre des Affaires municipales, M.

Guy Tardif, avait fait voter par l'Assemblée nationale une loi visant à annuler rétroactivement toutes les ventes de duplex intervenues à Val Martin.

Au cours de leur conférence de presse d'hier, les propriétaires des duplex

Val Martin ont demandé à nouveau la levée immédiate des dispositions de cette loi.

Certains propriétaires de Val Martin n'ont pas encore pu à ce jour prendre possession des maisons qu'ils ont achetées

depuis un an et demi.

D'autres ont fait des améliorations considérables à leur maison et se demandent aujourd'hui si le gouvernement, advenant qu'il devienne propriétaire de l'ensemble des duplex, les dédom-

magera suffisamment.

D'autres encore refusent d'effectuer de désirables réparations de peur, eux aussi, de ne pas y trouver leur compte dans une éventuelle transaction avec le gouvernement québécois.

**VOUS VOUDRIEZ UNE CHAMBRE PLUS SPACIEUSE?**




**ANNONCES CLASSEES**

CHICOUTIMI: 545-4895    ALMA: 662-7829    ST-FELICIE: 679-3832

**ASSURANCE GENERALE**

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES



**Responsabilité Automobile Feu-Vol Vie-Hypothèque**

Consultez votre conseiller:

**Michel Couture, C.d.A.A.S.**  
Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.  
1475, Adam Chicoutimi-Nord  
31 ouest, rue Racine Chicoutimi  
Téls: bur.: 549-9925, rés.: 543-7381

## Nos parcs: chalets, auberges, bonne table, (mais oui!) lacs non pollués canot, camping, air pur et liberté!

### Profitons-en...c'est à nous!



Du 20 mai au 16 septembre, nos parcs sont l'endroit idéal pour passer trois ou quatre jours en pleine nature avec les amis ou les enfants. De la Gaspésie à l'Abitibi, en passant par Anticosti, il y a plusieurs parcs ou réserves qui offrent tout ce qu'on peut désirer en vacances.

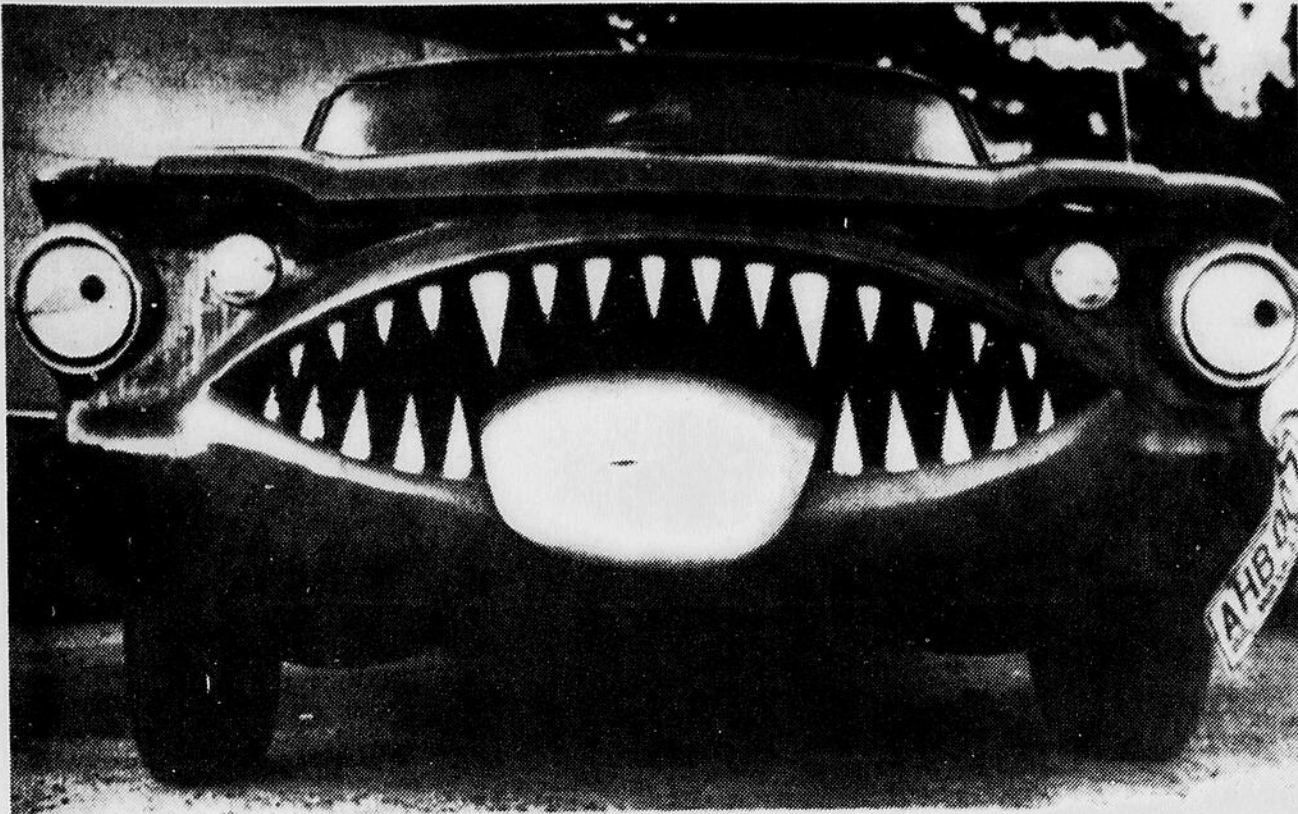
— **activités:** baignade, canotage, cueillette de fruits sauvages, pique-nique, randonnée en forêt, etc.

— **genre d'hébergement:** chalets, pavillons, auberges, terrains de camping aménagés...

Il y a le choix! Pour avoir plus de renseignements, demandez les brochures: "Les Parcs du Québec" et "Activités et tarifs 1977", en écrivant à: Tourisme Québec, Québec G1R 4Y3

**C'est beau chez nous.**  
Profitons de nos parcs





J'AI SOIF D'ESSENCE — Ce travail d'artiste n'est certes pas équivoque. L'auto semble demander de

l'essence, encore de l'essence...

(Téléphoto AP)

## Fin vraisemblable de la lune de miel UPA-PQ

QUEBEC (PC) — La lune de miel entre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le nouveau gou-

vernement québécois semble terminée. Dans la dernière livraison de l'hebdomadaire "La

terre de chez nous", publié vendredi, l'UPA exprime son insatisfaction à l'endroit du gouvernement péquiste et de son ministre de l'Agriculture, M. Jean Gar-

### Priorités

L'UPA estime qu'il est urgent de mettre en place des plans conjoints de mise en marché pour les producteurs de porcs, de pommes et de fruits et légumes destinés aux conserveries.

Elle exige également que les bénéfices de la loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles soient étenus à toutes les productions.

Actuellement, seuls les producteurs de bovins jouissent d'une telle protection de leur revenu.

Entretiens, l'Union des producteurs agricoles réclame une rencontre dans les plus brefs délais avec les autorités gouvernementales et se propose de tenir une assemblée spéciale extraordinaire, à Québec, dans la semaine précédant la Saint-Jean-Baptiste, si rien de concluant ne survient d'ici là.

Plusieurs s'en prennent autitulaire du MAQ, à qui ils reprochent de ne pas avoir encore pris de position ferme sur les grandes priorités du secteur agricole.

Déjà, lors du sommet économique de La Malbaie, le président de la centrale des producteurs agricoles, M. Paul Couture, avait manifesté son impatience.

## QUEBEC EN BREF

### Le libre choix

MONTREAL (PC) — S'appuyant sur un rapport du Conseil scolaire de l'île de Montréal et la troisième partie du mémoire que la CEQ entend déposer devant la commission parlementaire étudiant le bill 1, le président de la centrale Yvon Charbonneau a déclaré, hier: "Par le biais de l'enseignement des langues, les commissions scolaires veulent nous ramener à la grande noirceur de la loi 63."

Le rapport du Conseil de l'île préconise le libre choix des parents et des commissions scolaires pour la langue d'enseignement afin d'assurer un bon apprentissage de la langue seconde. Pour la CEQ, ces mesures visent à transformer les écoles françaises en écoles anglaises et ramener le Québec à l'ère de la loi 63.

La CEQ s'en prend, par ailleurs, à l'une des prémisses des autres du rapport qui veut que les Québécois francophones soient eux-mêmes des Nord-Américains et que leur culture participe à la culture anglo-américaine.

## QUEBEC EN BREF

### Passage à l'indépendance

KINGSTON, Ont. (PC) — Il n'y aura peut-être pas beaucoup de débats autour de l'indépendance du Québec parce que le passage à l'indépendance pourrait bien se faire sans que le reste du Canada s'en rende compte, estime M. Daniel Latouche, professeur associé de science politique à l'Université McGill.

M. Latouche a traité de l'indépendance du Québec lors d'une conférence donnée à l'Université Queen's. Selon lui, le Parti québécois tâche d'attirer l'attention sur les problèmes internes, de manière à ce que les Québécois passent la plupart de leur temps à réfléchir à la situation de la province plutôt qu'à s'inquiéter de ce qui se passe dans les Prairies ou dans le reste du pays.

Ainsi, conclut-il, quand sera terminée la discussion sur les problèmes internes, on verra une société québécoise indépendante de facto dans laquelle le mot Canada sera en quelque sorte un deuxième choix dans l'esprit de chacun.

### Les votes des Québécois

TORONTO (PC) — L'un des dirigeants d'une société de sondage de l'opinion publique dit que les Québécois ne sont "pas en matière politique des schizophrènes" qui votent pour un parti au niveau québécois et pour un parti adverse au niveau fédéral. Il est fort possible, précise-t-il, qu'il n'y ait aucun Québécois qui, aux élections québécoises, vote pour le PQ et, aux élections fédérales, pour le Parti libéral.

Kevin Lang, l'un des directeurs de CROP, a exposé ses vues à ce sujet, vendredi, à Toronto, à une réunion de l'Association canadienne des organisations de recherches sur le marketing.

Il a dit que de tous les Québécois qui votèrent aux dernières élections québécoises et fédérales, environ 40 p.c. votèrent pour le PQ et environ 60 p.c. pour le Parti libéral du Canada.

"Si, a-t-il ajouté, nous prenons l'ensemble des Québécois — ceux qui ont voté et ceux qui n'ont pas voté — on peut dire qu'environ 32 p.c. des Québécois sont pour le PQ et environ 42 p.c. pour les libéraux fédéraux.

Conséquent, il est tout à fait possible que pas un seul Québécois n'ait voté à la fois pour le PQ et pour les libéraux fédéraux."

### Créer un conseil permanent

MONTREAL (PC) — Le Colloque international des radios et télévisions d'expression française (CIRTEF), a pris fin, vendredi, à Montréal.

Reunissant plus d'une trentaine de représentants d'Etats francophones, le colloque avait débuté lundi dernier et il s'est conclu avec l'adoption d'une résolution visant à créer un conseil international permanent.

Le bureau de direction du colloque dont les deux co-présidents sont le vice-président de Radio-Canada, M. Raymond David, et le président de Radio-Québec, M. Yves Labonté, restera provisoirement à la tête du conseil.

Le secrétariat sera assumé jusqu'à la première assemblée par Radio-Québec et Radio-Canada.

Le Conseil international de radio-télévision d'expression française aura comme objectif d'établir un dialogue permanent et une structure d'échanges entre radios et télédiffuseurs francophones.

## Les aspirants à toute profession devront parler français

QUEBEC (PC) — Tout professionnel oeuvrant au Québec devra avoir une connaissance suffisante du français, tant pour le comprendre que pour le parler, lui-même.

Le ministre d'Etat au Développement culturel, Camille Laurin, a rendu public, vendredi, un projet de règlement explicatif cette connaissance du français nécessaire pour les professionnels québécois.

Le professionnel devra: — ou bien avoir suivi, à compter du niveau secondaire, trois années à temps plein de cours donnés en langue française;

— ou bien posséder une attestation de connaissance du français émis soit par l'Office de la langue française, soit par la Régie de la langue, soit en vertu de l'ancien règlement d'admissibilité à l'exercice d'une profession.

La Charte de la langue stipule que le français est nécessaire au Québec pour tout membre d'une corporation professionnelle reconnue par le Code des professions.

### Examens

Des examens seront organisés par l'Office de la langue française, afin de vérifier le niveau de connaissance de la langue officielle de tout aspirant à une profession.

## La publicité vous renseigne sur les produits

LE BUREAU NATIONAL DE LA PUBLICITE AU CANADA

## Ecole de technologie supérieure

# Collation des premiers ingénieurs-technologistes

MONTREAL (PC) — Les premiers bacheliers en technologie au Québec, soit 14 ingénieurs-technologistes, ont reçu leur diplôme, cette semaine, des autorités de l'Ecole de technologie supérieure, la plus récente constituante de l'Université du Québec.

Ministres, recteurs et industriels se sont déplacés pour cette première collation, saluée comme un jour nouveau dans l'enseignement supérieur et le développement industriel au Québec.

Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a souligné le caractère particulier de cette cérémonie pour l'avenir du Québec.

"Chaque génération de diplômés est certes très importante, a-t-il dit, dans le cas des diplômés que nous fétons aujourd'hui, il y a plus. Nous fétons un nouveau type de diplômés universitaires, non seulement demandés avec instance par les hommes d'affaires et le milieu industriel, mais demandés par beaucoup de jeunes eux-mêmes et par ceux qui ont eu la responsabilité d'orienter le développement de nos études supérieures."

Ni ouvrier spécialisé, ni technicien, ni ingénieur, ni homme de science, le bachelier en technologie ou technologue se situe au centre de ce continuum de la pratique à la théorie.

Presque aussi scolarisé que l'ingénieur, il s'en distingue par son orientation pratique. Depuis le cégep, ou il a fréquenté le secteur professionnel, le technologue est dirigé vers la production et la réalisation plutôt que vers la conception, qui revient aux ingénieurs.

Nouveau au Québec, l'ingénieur-technologue a fait son chemin depuis longtemps aux USA et en Europe, où l'on compte des centaines d'écoles spécialisées dans la formation de ce type d'universitaires.

### Etroite liaison

On s'était contenté jusqu'ici au Québec de les importer de l'étranger ou de les remplacer par des ingénieurs, et c'est avec fierté que les dirigeants de l'Ecole de technologie supérieure ont présenté hier ce nouveau produit autochtone.

Le président du conseil d'administration de l'école et président de Celanese Canada, M. Bernard Côté, a insisté sur l'étroite liaison entre le monde des affaires et l'université qui a permis cette réalisation.

Le milieu industriel, a-t-il dit, n'a pas été habitué à être consulté et implique dans la formation universitaire du personnel spécialisé auquel il fera largement appel pour pousser son développement et accroître sa productivité. C'est là cependant un rôle que le milieu industriel apprécie et qu'il accepte volontiers de remplir, surtout pour une école de technologie supérieure."

### Seule ombre

La seule ombre au tableau de cette fête, où tout le monde semblait pour une fois d'accord, pourrait venir des ingénieurs qui voient d'un mauvais oeil l'arrivée de ces rivaux sur le marché du travail.

Le premier obstacle viendra de l'accréditation des nouveaux diplômés en technologie par l'Office des professions du Québec

suivant les cadres établis par le code des professions. Une demande a d'ailleurs déjà été soumise à l'office pour que les technologistes soient intégrés à la Corporation des ingénieurs du Québec.

De son côté, M. Jacques-Yvan Morin a promis de faire valoir le point de vue des nouveaux diplômés auprès des autorités concernées et s'est fait fort d'obtenir leur accréditation dans les plus brefs délais.

Cette question, a-t-il dit,

a été portée à mon attention, à titre de ministre responsable de l'Office des professions, par la requête que l'école a adressée à l'Ordre des ingénieurs du Québec afin que ces diplômés soient éventuellement admis comme membres de l'ordre."

"Nous sommes convaincus, a-t-il ajouté, qu'il est possible de trouver une solution au problème en respectant les principes qui ont présidé à l'établissement du code des professions.

## Correction au sujet de Gaétan Côté

Sainte-Anne-des-Monts (PC) — Gaétan Côté, de Cap-Chat, qui a été condamné à cinq fins de semaine consécutives de prison, mardi dernier,

est un ancien fonctionnaire municipal attaché plus particulièrement à l'office municipal d'habita-

tion de l'endroit.

La Presse Canamercrédit, que l'inculpé était un ancien secrétaire de la municipalité de Cap-Chat.

Côté a reconnu sa culpabilité à 26 chefs d'accusation de fraude totalisant \$3,200.

## ASSURANCE GENERALE

POUR TOUS GENRES D'ASSURANCES

Responsabilité Automobile Feu-Vol Vie-Hypothèque

Consultez votre conseiller:



Claude Lajoie C. d'A. As. Lajoie, Gagnon & Ass. Inc.

31 ouest, rue Racine Chicoutimi 108, de Paris Rivière-du-Moulin  
Téls: bur.: 549-9925, rés.: 549-4999

N'oubliez pas!

Obligations - Solidarité

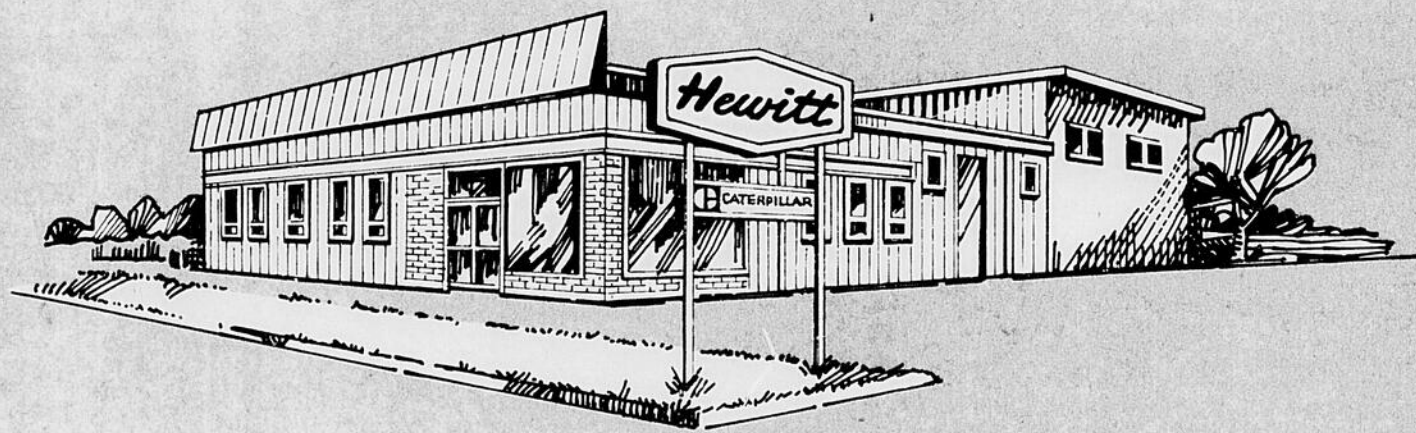
OXFAM

Hewitt

à CHICOUTIMI

820 Route 170, Chicoutimi

Tél. 545-1560



Le prix d'achat n'est que l'un des facteurs à considérer dans le coût du matériel — La fiabilité de l'entretien a aussi beaucoup d'importance.

Hewitt assure par sa succursale une pleine assistance pièces et entretien et offre les services de mécaniciens résidents dans toute la région.

Lorsque vous planifiez l'achat du matériel, songez à Hewitt et à tout ce que nous pouvons vous offrir.

### Hewitt Equipement Limitée

Montréal, Québec, Sept-Îles, Val D'Or, Hull, Baie James



Harvey Labege Directeur de la Succursale



Paul Simard Surveillant Dept. de Pièces



Jacques Savard Surveillant Dept. de Service

CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER

# L'abolition des contrôles est encore retardée

OTTAWA — Pour le premier ministre Trudeau qu'on pressait d'abolir les contrôles des prix et des salaires à la fin du mois en vue de brusquer un appel au peuple, les élections ontariennes sont fort décevantes.

M. Bill Davis devait réussir à recevoir un mandat



**JEAN-MARC POLIQUIN**

(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimédia)

majoritaire. Honnête, compétent, tégénique, pourvu d'une caisse de trois millions de dollars pour la publicité, disposant d'une machine électorale à l'épreuve du temps, entouré d'une équipe solide, il paraissait en mesure de balayer l'opposition. Il n'est parvenu qu'à remporter sept sièges de plus. C'est par leurs propres efforts que les libéraux du Dr Stuart Smith ont délogé les neo-démocrates de M. Stephen Lewis de l'Opposition officielle à Quenn's Park.

Du même coup, un autre beau projet de M. Bill Davis entre au royaume des chimères. Le premier ministre de l'Ontario faisait grand cas de l'Unité nationale: il donnait à entendre qu'il saurait rappeler René Levesque à la raison, comme si l'on pouvait, en "convertissant" un Québécois éminent, effacer trois cents ans de nationalisme.

Chemin faisant, le champion de l'Unité nationale ne s'oubliait pas. Il tendait ses filets du côté de 24, Sussex, et, pour commencer, il se serait organisé pour remplacer M. Joe Clark à la tête du Parti conservateur. Il y comptait bien.

À Ottawa, les libéraux y comptaient bien aussi. Ils avaient une stratégie toute prête, en prévision d'une victoire majoritaire de M. Davis qui aurait accentué la discordance parmi les conservateurs fédéraux.

Le premier point de la stratégie concernait l'abolition du contrôle des prix et des salaires. Déjà, les grandes centrales syndicales et les représentants du

patronat avaient secrètement consenti; ils étaient également disposés à promettre par écrit de suivre une politique de modération en matière de profits et de hausses salariales.

La paix étant signée avec la finance et les travailleurs, le chef libéral du Canada avait les mains libres pour exécuter le deuxième article de sa stratégie: décréter un appel aux urnes.

Les arguments ne manquaient pas. L'élection d'un gouvernement indépendantiste à Québec ne menaçait-elle pas les bases actuelles de la Confédération? L'adoption de la charte du français ne commandait-elle pas un réaménagement profond des rapports linguistiques entre nos deux groupes culturels, réaménagement qui motiverait une consultation électorale à part? L'approche du référendum québécois n'est-elle pas de nature à conditionner les réflexes des neuf provinces anglaises qui voteraient massivement pour le seul parti où les deux "races fondatrices" soient largement représentées?

C'est dans cette perspective que s'inscrivaient diverses initiatives.

Ainsi, M. Ron Basford, procureur général du Canada, annonçait hier l'intervention d'un avocat fédéral dans l'action intentée à la Cour d'appel du Manitoba par M. George Forest. Ce dernier y conteste la constitutionnalité de la "loi sur la langue au Manitoba", mesure qui date de 1890, mais qui exclut encore l'usage du français devant l'assemblée législative et les tribunaux de la province. L'intervention fédérale dans cette affaire démontre le sérieux de l'équipe Trudeau, quand elle souligne son vif intérêt pour les minorités françaises de la diaspora.

Autre démarche à noter, celle-là d'un caractère d'abord familial et d'ailleurs préparée depuis longtemps, le voyage par train de M. Trudeau et de ses trois enfants, d'Ottawa à Vancouver au mois d'août. Le simple contact du public avec la famille, au hasard de l'arrêt dans les gares, vaudrait mieux que vingt réunions politiques.

M. Trudeau étant encore à Londres pour la réunion du Commonwealth, les dirigeants de la machine libérale devront attendre jusqu'au 16 juin au soir pour conférer avec lui sur l'opportunité de déployer maintenant le scénario qui postulait une solide victoire de M. Bill Davis.

Sans être dans le secret des dieux, on peut supposer que le premier ministre du Canada s'en tiendra à son propre jugement initial: garder les contrôles, continuer de remplir son mandat actuel.



IL NOIE SA DÉFAITE — Le libéral Ian Kimmerly, à droite, fait sauter le bouchon d'une bouteille de champagne après avoir appris sa défaite aux élections provinciales ontariennes jeudi dernier. De fait, c'est un neo-démocrate, Michael Cassidy qui l'a emporté dans la circonscription de Ottawa-Center.

(Telephoto PC)



M. Maurice Boudreault

M.M. Marcel Tremblay et Maurice D'Amours copropriétaires de Lessard sur la Côte sont heureux d'annoncer que M. Maurice Boudreault, gérant de la mercerie, est maintenant actionnaire de la compagnie M. Maurice Boudreault, à l'emploi de Lessard sur la Côte depuis 10 ans, sera toujours au service de sa clientèle au département de la Mercerie.

# Vives critiques de Joyal contre le pouvoir fédéral en communications

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, a vivement critiqué le gouvernement, hier aux Communes, pour ce qu'il a dit être sa "propension au pouvoir d'exception et d'intervention", notamment au chapitre des communications.

M. Joyal expliquait à la Chambre les propos qu'il a tenus en fin de semaine dernière lors d'une journée d'étude de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, où il a déclaré que le gouvernement fédéral tente "de museler la presse", dans le cadre d'un colloque sur quête du CRTC sur Radio-Canada et le projet de loi C-43 sur les

télécommunications. Il a soutenu que la disposition du projet de loi qui permet "au politique" de se soustraire en totalité ou en partie à l'application de la loi dans le domaine des télécommunications est exorbitante.

"D'autre part, a-t-il dit, le projet de loi C-43 a pour effet de changer radicalement la nature du CRTC: d'organisme indépendant et quasi judiciaire qu'il a toujours été jusqu'ici, le CRTC deviendrait plus ou moins un instrument d'exécution partiellement assujéti au pouvoir de tutelle gouvernementale."

"Le projet de loi a pour effet de dépouiller l'organisme d'une partie de l'indépendance qui faisait sa force et le prémunissait

contre l'inférence politique", a-t-il ajouté.

M. Joyal a fait cette déclaration aux Communes sur une question de privilège soulevée lundi dernier par le député conservateur de Peace River, M. Gerald Baldwin, qui a demandé qu'on réfère à un comité parlementaire l'attitude du gouvernement face à la liberté d'information, compte tenu des déclarations de M. Joyal et des tentatives du ministre des Transports, M. Otto Lang, d'empêcher récemment la publication d'un article le mettant en cause.

Le président de la Chambre des communes, M. James Jerome, doit rendre une décision sur cette question de privilège mardi prochain.

M. Joyal, qui était absent

des Communes cette semaine, a rencontré en matinée, avant sa déclaration en Chambre, le président du caucus libéral québécois, le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde.

Ce dernier avait qualifié de "ridicules" les propos de M. Joyal suivant lesquels le gouvernement menace d'intimider la presse. M. Lalonde avait ajouté qu'à son avis, les déclarations de la semaine dernière de M. Joyal ne visaient pas l'attention de la presse de la part de celui, qui est maintenant reconnu comme "l'enfant terrible" des libéraux.

Commentant sa rencontre avec M. Lalonde, M. Joyal a affirmé qu'il s'était engagé à présenter au cau-

cus d'ici quelques semaines, une proposition visant à définir "une éthique de l'expression de la dissidence au sein du Parti libéral".

"Il faut définir une attitude se situant entre la discipline bê-bête et la rupture de ban", a-t-il dit.

M. Joyal a affirmé que le Parti libéral fédéral est "un véhicule d'expression privilégié au Québec, en raison de sa base extrêmement large, et doit de ce fait,

permettre à ses militants d'exprimer des dissidences, qui peuvent parfois être fondamentales".

Outre le projet de loi C-43, M. Joyal a par ailleurs dit estimer que deux autres projets de loi, l'un portant sur l'immigration, le bill C-24, et l'autre portant sur les droits de la personne, le bill C-25, comportent "des dispositions exorbitantes qui échappent au pouvoir de surveillance et de contrôle des tribunaux".

# René et Patsy, têtes d'affiche des fêtes du premier juillet

OTTAWA (PC) — Une pléiade de personnalités de langue anglaise, y compris l'auteur, Pierre Berton et le joueur de hockey Frank Mahovlich ainsi que le comédien, Al Waxman,

Procès de Filion

Evidence de la lenteur des progrès du français

OTTAWA (PC) — Selon le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, l'impossibilité dans laquelle se trouve Gerard Filion de subir son procès en français devant un tribunal ontarien "met encore plus en évidence la lenteur des progrès réalisés par cette province dans la promotion des deux langues officielles du Canada".

M. Filion, ancien directeur du Devoir, doit subir son procès à Toronto sous l'accusation de complot pour fraude, à titre d'ancien membre du conseil de Marine Industries, dans une affaire de contrat de dragage.

Dans un communiqué remis hier à la presse, M. Spicer affirme: "Quand on sait qu'au Québec, tout individu a la possibilité, même en supposant que le projet de loi no 1 soit adopté sans modification, de subir son procès en anglais ou en français, il de-

parcourront le pays pour faire la promotion de la Semaine du Canada alors que la chanteuse Patsy Gallant et le jeune René Simard, seront les têtes d'affiches de langue française

viens hasardeux de critiquer les efforts des Québécois en vue de promouvoir le français comme la langue normale des communications dans leur province."

Récemment le gouvernement ontarien insistait sur le rôle qu'il entendait jouer pour renforcer l'"Unité nationale", a ajouté M. Spicer, le cas de ses tribunaux présente encore une belle occasion d'illustrer cette intention."

M. Spicer a par ailleurs rappelé les mesures "intéressantes" adoptées par l'Ontario pour offrir à sa population francophone des services en français, "mais ces réalisations au compte-gouttes apparaissent encore bien insuffisantes face à l'ampleur des réformes qu'un élémentaire sens de l'équité exige, notamment dans le système judiciaire".

du spectacle à grand déploiement du 1er juillet qui sera diffusé sur les ondes de Radio-Canada et de la CBC.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le secrétaire d'Etat M. John Roberts qui a rendu public les noms des "vedettes" qui participeraient aux fêtes du 1er juillet.

M. Roberts a dit que la chanteuse Ginette Reno donnerait un spectacle à Montréal, la veille du Jour du Canada et que le directeur du théâtre français au Centre national des arts, à Ottawa, M. Jean Gascon participerait aussi aux fêtes du 1er juillet.

Il a annoncé, par ailleurs, que le comédien Bruno Gerussi, les chanteuses, Ann Murray, Juliette, et Buffy St-Marie, participeraient au grand spectacle du Jour du Canada qui aura lieu sur la Colline parlementaire à Ottawa. Le joueur de hockey Darryl Sittler parcourra le Nord ontarien en compagnie de sa famille tandis que le comédien Al Waxman, sera dans la région de Victoria, pour promouvoir la Semaine du Canada.

Le secrétaire d'Etat a avoué qu'il avait été difficile de recruter les artistes de langue française et aussi ceux de langue anglaise. Il a affirmé que cela était dû au fait que les artistes ne pouvaient se libérer de leurs contrats parce que le

gouvernement s'était plutôt tardivement pour leur demander de participer à ces célébrations.

Il n'y a pas eu de grandes fêtes nationales, l'an dernier, pour marquer le Jour du Canada, par mesure d'économie.

M. Roberts a répété que son gouvernement ne cherchait pas à faire concurrence aux fêtes québécoises de la St-Jean. Il a tenu à préciser qu'il ferait aussi la St-Jean.

Leveillée refuse

Selon certains, le gouvernement fédéral a eu de la difficulté à trouver des artistes québécois désireux de participer au spectacle du 1er juillet. D'ailleurs, le chansonnier, Claude Leveillé a déclaré récemment qu'on lui avait demandé d'y participer mais qu'il avait refusé pour des raisons politiques.

Les têtes d'affiches du spectacle du 1er juillet, Patsy Gallant et René Simard, font carrière aux Etats-Unis. Mme Gallant est native de Campbellton au Nouveau-Brunswick et s'est surtout fait connaître au Canada anglais en adaptant la chanson de Gilles Vigneault. La chanson portait le titre: "From New York to L.A."

## Apprenez l'aventure!

**Profitez d'une croisière pour apprendre la navigation en voilier.**

**Le Centre Marin des Blanchons vous propose:**

- Un site d'une beauté remarquable à l'Anse à l'Original, près de Rimouski
- Navigation en mer en compagnie de marins expérimentés
- CROISIÈRE D'INITIATION pour débutants. Apprenez les éléments indispensables au bon fonctionnement d'un petit bateau de croisière 1 semaine sur NOMADE (23 pieds) et 1 semaine sur FIGARO (16 pieds). \$224, repas compris, pour les 2 semaines.
- CROISIÈRES DE PERFECTIONNEMENT: armement matelotage, manœuvres de port et de sécurité, navigation côtière, utilisation des documents nautiques, météorologie élémentaire, vie à bord, etc.

**Croisières d'une ou deux semaines, au choix, sur WESTSAIL (32 pieds)**

1 semaine, \$140, sans les repas  
2 semaines, \$224, sans les repas

Si vous avez plus de 18 ans et si vous aimez la vie en groupe, apprenez l'aventure!

| CROISIÈRES D'INITIATION |                    |  |  |
|-------------------------|--------------------|--|--|
| 1 Du 12/6 au 26/6       | 7 Du 24/7 au 7/8   |  |  |
| 2 Du 19/6 au 3/6        | 8 Du 31/7 au 14/8  |  |  |
| 3 Du 26/6 au 10/7       | 9 Du 7/8 au 21/8   |  |  |
| 4 Du 3/7 au 17/7        | 10 Du 14/8 au 28/8 |  |  |
| 5 Du 10/7 au 24/7       | 11 Du 21/8 au 4/9  |  |  |
| 6 Du 17/7 au 31/7       |                    |  |  |

| CROISIÈRES DE PERFECTIONNEMENT |                    |            |  |
|--------------------------------|--------------------|------------|--|
| 1 semaine                      |                    | 2 semaines |  |
| 12 Du 26/6 au 3/7              | 13 Du 12/6 au 26/6 |            |  |
| 14 Du 17/7 au 24/7             | 14 Du 3/7 au 17/7  |            |  |
| 15 Du 7/8 au 14/8              | 15 Du 24/7 au 7/8  |            |  |
| 16 Du 28/8 au 4/9              | 16 Du 14/8 au 28/8 |            |  |

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_

Stage # \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
Est-ce que vous savez nager? Oui  Non

**ACOMPTÉ**  
Un acompte de 25% du coût du stage est exigé au moment de l'inscription.

**Postez à: CENTRE MARIN DES BLANCHONS**  
C.P. 362, Sillery, Québec G1J 2R5  
Tél.: (418) 681-4838

**Le centre marin des Blanchons**



ELLE CHANTE POUR LA COLLATION — Contrairement à la majorité des étudiants qui peinent dur pendant des années afin d'obtenir leur diplôme, Maureen Forrester a obtenu le sien que pour une chanson. Elle a aussi reçu une ovation trepidante des étudiants quand elle a chanté après avoir reçu son doctorat en musique de l'Université de Toronto. (Telephoto PC)

## Ambassadeur canadien à l'ONU

# Barton croit que le mot raciste utilisé par Young n'est pas infondé

NEW YORK (PC) — Dans une interview qu'il accordait vendredi à une station de radio new-yorkaise, M. William Barton, ambassadeur du Canada à l'ONU, a déclaré que les accusations de racisme formulées par M. Andrew Young, ambassadeur des États-Unis à l'ONU, ne sont pas infondées, car dans un certain sens "nous sommes tous racistes, y compris lui-même".

Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin, M. Barton a dit de M. Young que c'était un collègue dont il respectait les opinions, bien qu'il puisse quelque peu manquer de prudence quand il se sert du qualificatif raciste.

Il a ajouté que les milieux de l'ONU trouvent exagérées les réactions de la presse américaine aux déclarations de M. Young, premier ambassadeur noir des États-Unis à l'ONU.

au journaliste Victor Riesel: — Faute d'une solution pacifique du conflit arabo-israélien, une autre guerre serait inévitable.

— La position dure adoptée par M. Menahem Begin au sujet des territoires occupés pourrait susciter des difficultés. Le Likoud — parti du centre-droit dirigé par M. Begin — a remporté les élections générales en Israël le 18 mai. Il a été chargé de former le nouveau gouvernement.

— La crédibilité de l'administration Carter est à la hausse. Il reste toutefois à savoir si les États-Unis pourront tenir les promesses concernant une aide économique accrue aux pays en voie de développement.

— La situation en Rhodésie évolue rapidement et il n'exclut pas la possibilité que d'ici deux ans la majorité noire accède au pouvoir dans ce pays.

Selon M. Barton, les déclarations de M. Young suscitent moins de réactions à l'ONU que dans la presse américaine. "Je crois que, dans l'ensemble,

il jouit d'une audience favorable à l'ONU."

Quand Riesel — journaliste chevronné atteint de cécité depuis 1956 à la suite d'un accident au cours duquel il avait reçu de l'acide au visage — a commencé à lui énumérer les pays que Young a accusés de racisme, M. Barton a répondu: "Je crois qu'il a accusé presque tout le monde de racisme et j'ai l'impression qu'il a raison de dire que nous sommes tous racistes, y compris lui-même, dans ce sens que nous avons tendance à penser en termes de notre propre race."

"Les Canadiens ne sont pas différents. Bien sûr nous sommes racistes, aussi racistes que n'importe qui. Je ne nous défendrai pas plus contre cette accusation que n'importe qui d'autre."

### Problème universel

"Il n'y a pas de pays où ce problème n'existe pas. Je pense au fond que les gens n'aiment pas ce qui sort de

l'ordinaire."

Vous pouvez discuter du phénomène de la campagne d'Anita Bryant contre les homosexuels dans le comté de Dade, en Floride, qui a réussi à faire abolir une ordonnance garantissant aux homosexuels logement et emploi décent. "C'est, bien entendu, un tout autre problème, mais c'est le même phénomène: le refus opposé par la plupart des gens à tout ce qui est différent."

Young est peut-être quelque peu imprudent dans la manière dont il utilise le qualificatif raciste, car ce vocable a une connotation qu'il ne lui donne pas je pense.

"Mais, ceci dit, je dois préciser que je respecte ses opinions et je l'apprécie comme collègue."

Les pays du Tiers-Monde en particulier apprécient sa sincérité, a dit M. Barton. "Ils apprécient l'effort qu'il fait pour essayer d'introduire de nouveaux modes de pensée... en ce qui concerne l'ONU les journaux réagissent avec exagération."

Et, il ne s'agit pas seule-

ment de savoir si M. Young peut réaliser ce dont il parle, a ajouté M. Barton. Dans une certaine mesure, on réserve le jugement quant à la question de savoir si les États-Unis peuvent, dans certains domaines, — tel que le problème nord-sud — tenir les promesses d'aide économique aux pays en voie de développement.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a promis à la conférence nord-sud qui s'est tenue à Paris, une contribution américaine de \$375 millions au fonds d'un milliard de dollars destiné à l'aide aux pays pauvres. "Il peut promettre. Mais, le congrès y donnera-t-il suite?", a dit M. Barton.

### Les Américains se leurrent

"Les États-Unis, à mon avis, agissent sous l'effet d'un leurre. Ils croient être les plus grands pourvoyeurs d'aide au monde. Mesurée strictement en dollars, cette aide est importante bien sûr."

# Hausse du coût de la vie de 0.8 p.c.

OTTAWA (PC) — L'opposition conservatrice a présenté hier aux Communes une pétition demandant la levée du programme de contrôles des prix et des revenus à partir du 30 juin, après que Statistique Canada eût annoncé une hausse, en mai, de 0.8 pour cent de l'indice du coût de la vie.

Selon le critique conservateur en matière d'économie, M. Sinclair Stevens, "ces statistiques portent le coup de grâce au programme de contrôles, puisque avec un taux annuel de 7.6 pour cent d'inflation, il est clair qu'après 20 mois d'application, ce programme n'a pu offrir une protection réelle et permanente contre la hausse des prix".

La pétition porte la signature de 52 députés, tous conservateurs, à l'exception du ministre Jack Horner, qui y avait apposé son nom avant de passer chez les libéraux il y a quelques temps.

Suite à la présentation de cette pétition, les Communes tiendront un débat, vraisemblablement lundi, pour discuter de la révision de la loi anti-inflation, dont l'échéance a été initialement prévue pour la fin de 1978.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a indiqué récemment qu'il ferait part vers le milieu de l'été de la date du début de la suppression graduelle des contrôles.

Aux Communes, M. Stevens a demandé au ministre Macdonald d'annoncer immédiatement la date des levées des contrôles, compte tenu que la tendance actuelle des prix démontre que le programme de lutte à l'inflation n'apporte plus de solution à la hausse du coût de la vie, et risque de devenir une des causes du pro-

blème". M. Macdonald a répliqué qu'il est erroné d'imputer au programme de contrôles la responsabilité de la situation économique présente, puisque le taux d'inflation a été abaissé, si l'on fait exception du secteur alimentaire, à 6 pour cent, soit l'objectif que s'était fixé le gouvernement pour 1977.

Le ministre a soutenu que la hausse du prix des aliments est due à l'augmentation des produits importés, qui n'est pas soumise à la réglementation du programme.

M. Macdonald a affirmé qu'on peut s'attendre, toutefois, à ce que les prix des aliments importés diminuent avec les prochaines récoltes, au Canada, assumant qu'elles seront favorables.

En marge de leur pétition, les conservateurs ont par ailleurs soumis un plan de "décontrôle", qui permet notamment au conseil des ministres de rejeter, pour une période de six à 12 mois suivant le début de la levée du programme, toute hausse de salaires et de prix jugée excessive.

Ce scénario prévoit en outre que les décisions de la Commission de lutte à l'inflation continueront d'avoir force de loi, que le ministère de la Consommation et des Corporations assurera un rôle de surveillance sur la tendance des prix et des salaires, que les 200 plus grandes entreprises au pays soient tenues d'aviser le ministre de tout projet de hausse de prix et qu'on observe, chez les syndiqués de ces entreprises, un moratoire de 30 jours avant l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention collective.

Statistique Canada a indiqué par ailleurs que la hausse de l'indice des prix à la consommation enre-

gistrée en mai est attribuable en majeure partie au secteur alimentaire, où l'on accuse une hausse de 1.7 pour cent pour les aliments consommés à la maison.

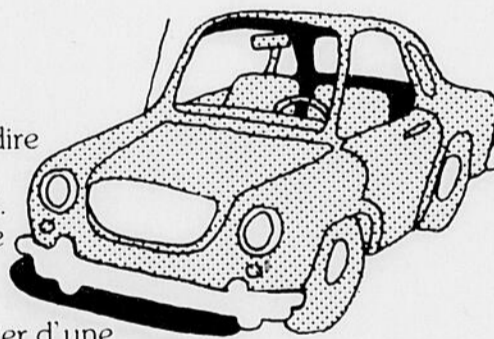
### MOYEN-ORIENT et Rhodésie

Voici quelques-uns des points saillants de la déclaration que M. Barton a faite

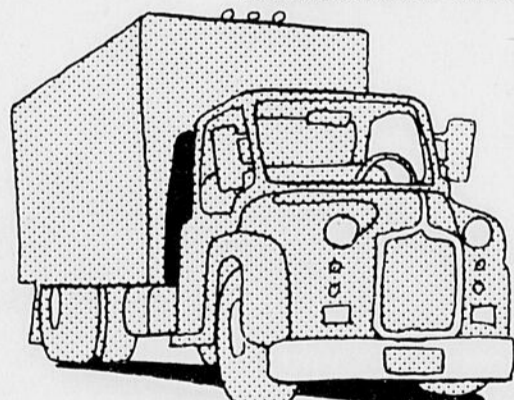
## Le Groupe Commerce annonce une réduction des taux d'assurance-auto.

**15%\***  
DE RÉDUCTION

\*Taux "collision" réduits de 15% sur tout véhicule sauf voitures de tourisme de la région de Montréal (10%).



Le Groupe Commerce, le premier au Québec en assurance générale (I.A.R.D.), réduit ses taux de 10 à 15% au chapitre "collision", c'est-à-dire cette partie du contrat d'assurance qui couvre les dommages à votre véhicule, (à l'exception des motoneiges, cyclo-moteurs et motocyclettes). Cette réduction s'appliquera dès le **1er juillet** sur les renouvellements de contrat comme sur les contrats nouveaux.



Si le Groupe Commerce peut vous faire bénéficier d'une réduction semblable, c'est que la **fréquence des accidents a diminué** au cours de la dernière période d'évaluation. Comme vous le savez sans doute, les taux sont revus à chaque année en fonction de la fréquence des accidents rapportés et aussi de l'importance des réclamations. Un calcul actuariel de ces données permet aux compagnies d'assurance de fixer les taux de façon à pouvoir rencontrer leurs obligations. C'est une simple question mathématique: **plus il y a d'accidents et de réclamations, plus les taux montent. Et si on fait baisser ces chiffres, les taux baissent. C'est simple!**

Le Groupe Commerce a voulu être **un des premiers assureurs à faire profiter ses clients de la réduction** de taux mentionnée. Cette initiative s'inscrit d'ailleurs dans la politique de service empressé et de juste prix de la compagnie. Ces deux raisons expliquent, en grande partie, le succès du Groupe Commerce. Cette maison entièrement Québécoise, dont le siège social se trouve à St-Hyacinthe, est devenue le **numéro un** de chez-nous dans le domaine des assurances générales (I.A.R.D.).

Dans l'espoir de pouvoir annoncer encore des réductions de taux, le Groupe Commerce invite ses clients et l'ensemble de la population à **redoubler de prudence** sur les routes.



**le groupe commerce**  
Le numéro 1 au Québec

**CONSULTEZ VOTRE COURTIER!**  
Pour tout renseignement supplémentaire sur la réduction des taux ou pour le renouvellement de votre police, consultez votre courtier, conseiller qualifié en assurances.

## CANADA EN BREF

### Trudeau satisfait

LONDRES (PC) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est déclaré "satisfait" de voir que le Parti libéral de l'Ontario avait fait des progrès lors de la dernière consultation provinciale.

"Le peuple a parlé et nous respectons son jugement", a dit M. Trudeau, avec un sourire de satisfaction qui en disait long.

A une autre question, à savoir si cette progression inattendue était en quelque sorte une réplique à l'élection d'un gouvernement indépendantiste au Québec le 15 novembre dernier, M. Trudeau a dit ne rien en savoir.

### Diefenbaker ironique

LONDRES (PC) — John Diefenbaker estime que le gouvernement ontarien de M. William Davis a compromis son avenir politique en ne remportant pas une nette majorité des élections provinciales de jeudi.

L'ancien premier ministre du PC, qui était à Londres pour les cérémonies du jubilé de la reine Elizabeth, fait porter la responsabilité de ce résultat peu concluant à MM. Dalton Camp et Norm Atkins.

Ce n'est pas la première fois que M. Camp se trompe, a dit M. Diefenbaker, au cours d'une interview vendredi, à propos de l'homme à qui il reproche de l'avoir fait quitter la chefferie du PC, il y a dix ans.

### Broadbent extrapole

OTTAWA (PC) — L'échec du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, qui n'a pu obtenir de majorité parlementaire en déclenchant des élections anticipées, réduit l'éventualité d'élections fédérales cet automne, selon le leader neo-démocrate E.C. Broadbent.

"Ce serait une faute désastreuse de la part de Trudeau que de commettre l'erreur de Davis en provoquant des élections anticipées", a-t-il confié, vendredi, à des journalistes.